

Institut

**EDS** Institut Hydro-Québec en environnement,  
développement et société  
de l'Université Laval

# Les Cahiers de l'Institut EDS

Janvier 2016

## Diagnostic des pratiques des entreprises chinoises dans le Grand Nord dans le secteur minier québécois

### Rapport de recherche

*réalisé dans le cadre de la subvention obtenue  
en 2013 par Frédéric Lasserre, Zhan Su,  
Caroline Desbiens et Pierre-Louis Têtu*

#### **Pierre-Louis Têtu**

Doctorant en sciences géographiques,  
Université Laval

#### **Frédéric Lasserre**

Directeur du Conseil québécois d'Études  
géopolitiques (CQEG) et professeur au  
Département de géographie,  
Université Laval



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

# Institut

## EDS

Institut Hydro-Québec en environnement,  
développement et société  
de l'Université Laval

**L'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société** (Institut EDS) regroupe des membres de la communauté universitaire, provenant aussi bien de sciences sociales que de sciences pures ou appliquées, qui partagent un intérêt commun pour la recherche et la formation en environnement, développement et société.

Le mandat de l'Institut est de soutenir la recherche pluridisciplinaire et les synergies entre spécialistes, et de promouvoir une vision d'ensemble sur les questions d'environnement dans la société. L'Institut réalise ou facilite des activités visant l'approfondissement et la diffusion des connaissances, dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Afin de faciliter l'atteinte de ces objectifs, la structure se veut souple, rassembleuse et ouverte.

### **Coordonnées de l'Institut EDS**

Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société  
2440, Pavillon des Services  
Boul. Hochelaga, local 3800  
Université Laval, Québec, G1V 0A6

Téléphone : (418) 656-2723

Télécopieur : (418) 656-7330

Courriel : [ihqeds@ihqeds.ulaval.ca](mailto:ihqeds@ihqeds.ulaval.ca)

Site Internet : [www.ihqeds.ulaval.ca](http://www.ihqeds.ulaval.ca)

Édition : Mylène Bergeron

Mise en page : Marie-Claude Ouellet



### **Pierre-Louis Têtu**

Pierre-Louis Têtu est doctorant en sciences géographiques sous la direction du professeur titulaire Frédéric Lasserre au département de géographie de l'Université Laval. Ses recherches portent principalement sur les aspects géopolitiques et géoéconomiques dans l'Arctique, mais il s'intéresse également aux enjeux sécuritaires, économiques, politiques et environnementaux internationaux. Membre étudiant du Conseil québécois d'études géopolitiques (CQEG), il est détenteur d'une maîtrise de recherche en géographie de l'Université Laval. Son projet de thèse porte sur les facteurs prépondérants dans les stratégies des entreprises chinoises qui investissent dans le secteur minier dans l'Arctique canadien.



### **Frédéric Lasserre**

Frédéric Lasserre est titulaire d'une maîtrise de Commerce (ESC Lyon), d'un MBA (York U.), d'un DEA de Géopolitique (U. Paris VIII) et d'un doctorat de géographie (U. Saint-Étienne). Il a travaillé comme consultant à l'Observatoire Européen de Géopolitique (OEG, Lyon) sur les transformations politiques et économiques de l'Europe Centrale et Orientale après la chute du mur de Berlin, puis comme conseiller en affaires internationales au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, puis au sein d'Investissement Québec. Il est professeur depuis 2001 au département de géographie de l'Université Laval (Québec), et chercheur à l'Institut québécois des Hautes études internationales (HEI) ainsi qu'à l'Institut Hydro-Québec en Environnement, Développement et Société (IEDS). Il a été directeur de projets au sein du réseau de recherche ArcticNet (2010-2015). Il a mené de nombreuses recherches dans le domaine de la gestion de l'eau et au sujet de l'Arctique. Il coordonne une équipe de recherche sur les impacts des changements climatiques sur la gouvernance de l'Arctique, en particulier en ce qui a trait à la navigation, aux ressources naturelles et aux disputes de souveraineté. Il a notamment publié *Passages et mers arctiques. Géopolitique d'une région en mutation*, aux Presses de l'Université du Québec en 2010. Avec son ouvrage *L'éveil du dragon. Les défis du développement de la Chine au XXIe siècle* (Presses de l'Université du Québec), il a remporté le Prix du Meilleur livre d'Affaires 2006.

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	5
Objectifs de recherche.....	6
Investissements chinois dans le secteur minier dans le Grand Nord québécois : vers un intérêt spécifique pour ce territoire?.....	7
<b>Méthode d'enquête : consultations auprès des intervenants clés</b> .....	8
Délimitation du Grand Nord québécois.....	8
Consultation auprès des intervenants clés : méthode d'enquête.....	8
<b>L'industrie minière sur le territoire québécois : Mines 101</b> .....	9
Investissements chinois dans le secteur minier dans le Grand Nord québécois .....	10
<i>Des investissements dans le secteur du nickel</i> .....	14
<i>... et dans celui du fer et de l'acier</i> .....	18
Facteurs prépondérants dans les investissements des entreprises chinoises dans le Grand Nord québécois : résultats de l'enquête .....	23
<b>Responsabilité sociale des entreprises (RSE) : Diagnostic des pratiques des entreprises chinoises dans l'industrie minière</b> .....	26
Responsabilité sociale des entreprises chinoises : sur la scène internationale.....	29
Responsabilité sociale des entreprises chinoises dans le Grand Nord québécois.....	32
<i>Dans le secteur du nickel</i> .....	32
<i>Dans le secteur du minerai de fer</i> .....	37
<b>Conclusion</b> .....	39
<b>Bibliographie</b> .....	42

# Diagnostic des pratiques des entreprises chinoises dans le Grand Nord dans le secteur minier québécois

## Rapport de recherche

*Pierre-Louis Têtu et Frédéric Lasserre*

### Introduction

Poussée par une croissance économique rapide ces trente dernières années et en dépit d'un ralentissement récent, la Chine, faut-il le rappeler, est désormais la deuxième puissance économique et le premier importateur mondial de nombreuses ressources minières. Depuis le début des années 2000, Pékin a dégagé des excédents commerciaux colossaux qui se transforment en des investissements massifs à l'étranger, via ses entreprises, dans le but de sécuriser son approvisionnement énergétique et en matières premières. En effet, la demande chinoise en matières premières a considérablement augmenté au cours de cette période, c'est le cas des minéraux métalliques tel le cuivre, le plomb, la bauxite, le zinc, le minerai de fer (Têtu *et al.* 2015b), le nickel (Wang et Zhu, 2009; Têtu et Lasserre, 2015), et d'autres métaux comme le zirconium, le hafnium, le niobium, le tantale et d'autres dits rares.

En dépit de l'importance des réserves minérales que recèle son sous-sol et sa capacité d'extraction de certains minerais, les volumes produits par la Chine apparaissent somme toute insuffisantes pour satisfaire l'importante demande nationale chinoise, laquelle est intimement liée au développement économique rapide du pays. La croissance du secteur immobilier chinois et les grands projets d'infrastructures de transport, l'expansion du parc automobile et la demande en métaux précieux pour la confection de bijoux constituent autant d'exemples permettant d'expliquer l'importante consommation chinoise et son importante demande nationale en matières premières (Chaozhe *et al.* 2013). Ainsi, selon de nombreux analystes, Pékin tenterait d'accroître ses débouchés commerciaux, mais, aussi, d'assurer la sécurité de ses approvisionnements en matières premières (Li, 2006; Buckley *et al.* 2007; Li *et al.* 2012; Moran, 2012; Robert et Rush, 2012; Li, 2013; Deng, 2013; Huang et Wang, 2013; Manicom et Lackenbauer, 2013; Ayodele et Sotola, 2014; Li *et al.* 2014) en investissant à l'étranger (Peng, 2004; Chen, 2005). Ceci alimente ce que certains analystes qualifient de diplomatie des ressources, une rivalité entre économies globalisées pour sécuriser leur accès aux ressources nécessaires à la poursuite de leur croissance (Zhao, 2008; Song et Panayides, 2012; Deng, 2013).

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, on assiste à deux événements majeurs : d'une part, la poursuite de la croissance des économies émergentes a eu comme effet de tirer à la hausse le prix des matières premières, qui connaît cependant un recul récent, et d'autre part, le retrait de la banquise arctique et les changements dans le type de glace, laissent planer l'ombre de changements géopolitiques et économiques

majeurs, notamment en ce qui concerne le transport maritime à travers l'Arctique et l'exploitation des ressources naturelles de cette région. Malgré une présence croissante de la Chine dans l'Arctique et l'ancienneté de ses programmes de recherche, l'affirmation d'une volonté politique dans cette région est un fait récent (Alexeeva *et al.* 2015). Incarné principalement par sa demande d'admission comme membre observateur au Conseil de l'Arctique, l'intérêt de la Chine est fondamentalement mû par le souci de préserver un accès aux ressources de la région, que certains estiment fort abondantes. La montée en puissance de l'économie chinoise, l'affirmation politique de la Chine sur la scène internationale, et sa diplomatie des ressources perçues comme agressive, a contribué à développer une perception négative de la Chine dans certains États.

Dans un contexte de débats et d'inquiétudes sur la question de la souveraineté du Canada dans l'Arctique, un récent sondage mené par l'*Asia Pacific Foundation of Canada* (*The Globe and Mail*, 2015) fait ressortir que 76% de la population canadienne est hostile à l'acquisition d'entreprises canadiennes, tous secteurs confondus, par des entreprises étatiques chinoises et presque autant en ce qui concerne les entreprises indiennes (72%); les Canadiens seraient plus enclins à une prise de position par une entreprise des États-Unis, ou de l'Angleterre. Dans un contexte de débats et d'inquiétudes sur la question de la souveraineté du Canada dans l'Arctique, il apparaît néanmoins que peu de médias ont parlé des projets d'investissements chinois dans le secteur minier sur le territoire québécois et dans sa frange septentrionale nordique. Cette question semble d'autant plus d'actualité du fait que ces investissements interviennent sous les auspices, notamment, du Plan Nord du Gouvernement du Québec, qui vise à attirer des investissements étrangers. Dans la perspective où peu de chercheurs se sont penchés sur les pratiques des entreprises chinoises dans le secteur minier dans le Grand Nord québécois, notre capacité de compréhension de ce phénomène est limitée.

### **Objectifs de recherche**

L'objectif général de ce projet de recherche vise à poser un diagnostic des pratiques des entreprises chinoises dans le secteur minier dans le Grand Nord québécois. Plus spécifiquement, la recherche vise d'abord à identifier les facteurs prépondérants dans leurs choix d'investissements dans le Grand Nord québécois. Cela suppose de dresser un portrait des investissements directs à l'étranger (IDE) chinois dans les différents sous-secteurs d'activité d'extraction dans le Grand Nord québécois, d'identifier la nature des investisseurs chinois dans le secteur minier, et de déterminer les montants d'investissements de chacun. Ensuite, par la consultation d'intervenants autochtones clés, déterminer la compatibilité des pratiques des entreprises chinoises en ce qui a trait au respect des populations locales et de l'environnement, à travers la lentille de la responsabilité sociale des entreprises.

## Investissements chinois dans le secteur minier dans le Grand Nord québécois : vers un intérêt spécifique pour ce territoire?

Sur les quelques articles scientifiques identifiés, Woo et Zhang (2006), qui tracent un portrait des politiques mises en place par Pékin afin de favoriser l'investissement direct à l'étranger dans le secteur minier, dressent également un portrait statistique des investissements chinois dans le secteur extractif au Canada de 1979 à 2004. Ils précisent, dans leur article, que les données sur les investissements directs à l'étranger chinois ont été obtenues auprès de Statistique Canada. Ceci est contradictoire, compte tenu du fait que Grant (2012), dans son rapport pour le *Conference Board of Canada*, souligne que Statistique Canada tient confidentiel le protocole de saisie et les données sur l'investissement dans le secteur minier jusqu'en 2008. De son côté, Shankleman (2011), associé au *Woodrow Wilson International Center for Scholars*, examine l'implication d'entreprises chinoises outre-mer sur la compétitivité globale; Gonzalez-Vincente (2011), dans un rapport préparé pour le défunt *Raw Material Group*, aujourd'hui la propriété de *SNL Metals & Mining*, dresse un portrait de la répartition géographique des investissements chinois dans le secteur minier à travers le monde, de 2000 à 2010; Wilson (2012) dresse un portrait des investissements d'entreprises chinoises dans le secteur du minerai de fer, de 2000 à 2010, et analyse la politique chinoise de sécurisation de l'accès à ce minerai stratégique; Grant (2012), dans son rapport pour le *Conference Board of Canada*, analyse les amendements possibles à la *Loi sur l'investissement au Canada* (L.R.C. (1985), ch. 28 (1er suppl.)), dans un contexte d'émergence de la Chine.

Plus récemment cette fois, des travaux ont émergé sur les stratégies des entreprises chinoises dans le secteur minier dans l'Arctique canadien. Pensons, par exemple, au travail de Lajeunesse et Lackenbauer (2014) sur les investissements d'entreprises étatiques chinoises dans le secteur extractif dans le Grand Nord canadien; les travaux de Têtu *et al.* (2015a) portant sur les perspectives d'expansion du trafic maritime dans l'Arctique canadien par la documentation de la logistique des projets des entreprises minières dans cette région, ce qui comprend des entreprises chinoises; et finalement, un papier sur la géographie de l'approvisionnement de la Chine dans le secteur du fer et de l'acier, par une analyse des investissements et des entreprises chinoises présentes au-delà du 55<sup>e</sup> parallèle canadien (Têtu *et al.* 2015b).

De manière quasi unanime, on souligne en effet l'attrait de Pékin pour le potentiel économique de la région arctique canadienne (Lasserre, 2010; Xing et Clark, 2010; Kämpylä et Mikkola, 2013, Alexeeva *et al.* 2015). Dans cette perspective, Conley *et al.* (2013) concluent d'ailleurs que la Chine, par l'accès et l'ouverture des routes maritimes arctiques, serait en mesure d'effectuer des économies substantielles en matière de transport maritime, lui permettant également d'accéder aux gisements miniers du Groenland et de l'Arctique canadien (Ebinger et Zambetakis, 2009; Chircop, 2011; Conley *et al.* 2013). Cependant, s'il apparaît que les recherches de Huang et Lasserre (2013) concluent à un faible intérêt des compagnies de transport maritime chinoises pour le transit à travers les routes arctiques à l'image de la plupart des entreprises occidentales, la Chine semble davantage s'intéresser aux routes

arctiques en ce qu'elles permettent d'accéder aux ressources naturelles, qu'elle envisagerait d'acquérir selon les mécanismes du marché (Alexeeva *et al.* 2015). En effet, dans un contexte de mondialisation, la demande mondiale en matières premières renouvelables et non renouvelables constitue le principal facteur d'activités économiques dans l'Arctique (Arnarsson *et al.* 2014).

## **Méthode d'enquête : consultations auprès des intervenants clés**

### **Délimitation du Grand Nord québécois**

Cette recherche s'intéresse aux investisseurs chinois dans le secteur minier dans le Grand Nord québécois. Comme prescrit par Hamelin (1996), nous utiliserons, dans cette recherche, le terme « Grand Nord québécois » pour désigner les terres arctiques de la province de Québec. Ainsi, outre la région nordique de la province de Québec qui correspond au Nunavik, notre territoire d'étude se prolonge au sud du 49<sup>e</sup> parallèle – limite méridionale nordique du Plan Nord du gouvernement du Québec. L'inclusion des territoires au sud de cette limite s'explique par le fait que les principaux gisements miniers, ce n'est pas exclusif, se situent dans ce qui est communément appelé la Fosse du Labrador, une large bande géologique constituée de pierres volcaniques et de roches sédimentaires.

### **Consultation auprès des intervenants clés : méthode d'enquête**

Des recherches récentes soulignent l'importance de mettre en place des projets de recherche visant l'acquisition de données quantitatives et qualitatives, à travers des entretiens semi-dirigés avec le gouvernement chinois et d'autres acteurs-clés, afin que ceux-ci précisent leurs positions et leurs intentions dans l'Arctique (Li, 2013; Arnarsson *et al.* 2014).

Des intervenants clés – ceux qui ont une influence significative sur le processus de prise de décision – ont été contactés, c'est le cas de la Direction des stratégies et analyses du Bureau de l'économiste en chef du ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, l'Institut de la Statistique du Québec, et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec. Les contacts auprès du Bureau de l'économiste en chef du ministère des Affaires étrangères du Canada ont permis d'identifier des jeux de données existants.

Des données de natures macroéconomiques sur les importations chinoises en nickel ont été obtenues via la *China Economic Data Database (CEIC)*, à partir des serveurs de l'Université Laval (Québec). Du côté des investissements directs à l'étranger chinois dans le secteur minier, l'intervenant clé nous a recommandé d'utiliser le *China Global Investment Tracker*, compilé conjointement par l'*American Enterprise Institute* et l'*Heritage Foundation (Heritage Foundation, 2015)*. Parmi tous les jeux statistiques actuellement disponibles publiquement, Tan (2012) considère que celui de l'*Heritage Foundation* est le plus représentatif, de par le nombre de transactions majeures répertoriées et parce qu'il exclut les achats d'obligation, de commerce, les prêts ou les aides, et les investissements de moins de 100 millions de dollars des États-Unis. Dans

le même ordre d'idées, Chen et Wallace (2014) soulignent que ce jeu de données inclut les investissements qui pourraient être répertoriés par les médias publics. Par exemple, en 2012, selon le *China Global Investment Tracker*, les entreprises chinoises ont investi à l'étranger pour un moment total de 77,4 milliards de dollars des États-Unis, soit près de 92% du montant total des investissements directs à l'étranger de la Chine répertorié par l'*United Nations Conference on Trade and Development* (UNCTAD, 2013), soit 84,2 milliards de dollars (*Ibid.*).

Finalement, les entreprises chinoises dans le Grand Nord québécois ont été identifiées à partir du Système de gestion des titres miniers (GESTIM) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec. Les données géospatiales des titres miniers du Québec, téléchargés en ligne, ont été intégrées dans ArcGIS 10.3 (ESRI). Ainsi, nous avons identifié une dizaine d'entreprises ou d'investisseurs chinois différents dans le secteur minier dans le Grand Nord québécois, ce qui inclut également les compagnies mères des entreprises chinoises. Des recherches à travers leurs sites Internet respectifs, et à partir de sources plus spécialisées (infomine.com; Mining.com), ont permis d'identifier la localisation géographique de leurs bureaux administratifs en Chine, à l'étranger, et au Canada. Les informations de communication (adresse de courrier électronique, téléphone, fax) des entreprises bénéficiaires des investissements, principalement canadiennes, ont également été obtenues à travers ces sources.

De janvier 2014 à février 2015, les entreprises et les autres investisseurs chinois dans le Grand Nord québécois ont été contactés par voie électronique. Ils ont été invités à répondre à un court questionnaire. Les principaux thèmes qui ont été abordés avec les investisseurs concernent les facteurs internes (succès de la firme (stratégie), choix de gestion, capacité en recherche et développement, transparence dans les affaires, signature d'entente sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE)) et externes (rentabilité des activités, nature de l'environnement dans lequel la firme est implantée outre-mer, appui du gouvernement chinois, décisions en fonction des concurrents, facteurs économiques mondiaux), actuels comme futurs, logistiques, économiques, politiques et diplomatiques, qui influencent leurs décisions d'investir dans le Grand Nord québécois.

## **L'industrie minière sur le territoire québécois : Mines 101**

Au Québec, le processus du développement minier comprend généralement trois grandes phases, l'exploration, la mise en valeur et l'exploitation (MDDELCC, 2014), mais on pourrait également ajouter celle de la fermeture de la mine et de la restauration des lieux. La phase d'exploration nécessite, en moyenne, des investissements de 5 millions de dollars. En ce qui concerne la mise en valeur, c'est-à-dire les travaux de développement du gîte minier, selon l'ampleur du projet, les coûts de cette seconde phase sont élevés; ils tournent autour de 15 à 20 millions de dollars. Lorsque la décision corporative de mise en production est prise, les entreprises doivent se conformer au processus d'évaluation environnementale du gouvernement du Québec. À ce chapitre, quelques détails prévalent : tout projet

minier au Québec méridional, c'est-à-dire essentiellement au sud du 49<sup>e</sup> parallèle, la procédure d'évaluation environnementale relève de façon générale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) lorsque le projet minier en question se situe sous les seuils, calculés en tonnes par jour (Tableau 1). Au sud du 49<sup>e</sup> parallèle, les projets, s'ils atteignent les seuils, doivent obligatoirement être transmis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Tous les projets qui ne sont pas soumis au BAPE doivent faire l'objet d'une consultation publique tenue et initiée par le promoteur, mais la consultation des autochtones sur l'acceptabilité sociale n'est pas une obligation et dépend donc du bon vouloir des entreprises.

Tableau 1 – Seuils (tonnes extraites par jour) déterminant l'assujettissement des projets miniers sur le territoire québécois aux processus d'évaluation environnementale

Activité	Québec	Fédéral
Mine métallifère (sauf or)	2 000	3 000
Mine de terres rares	Tout projet	600
Mine d'or	2 000	600
Mine de diamant	500	3 000
Mine d'apatite	500	3 000
Mine d'uranium	Tout projet	Tout projet
Usine métallifère	2 000	-
Usine Métallurgique	-	4 000

Source : Louis Bienvenue, Ing. ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Direction générale du développement de l'industrie minière. *Mines 101 – les activités liées au processus de développement minéral*. Congrès Québec Mines, novembre 2014, Québec, Canada.

### Investissements chinois dans le secteur minier dans le Grand Nord québécois

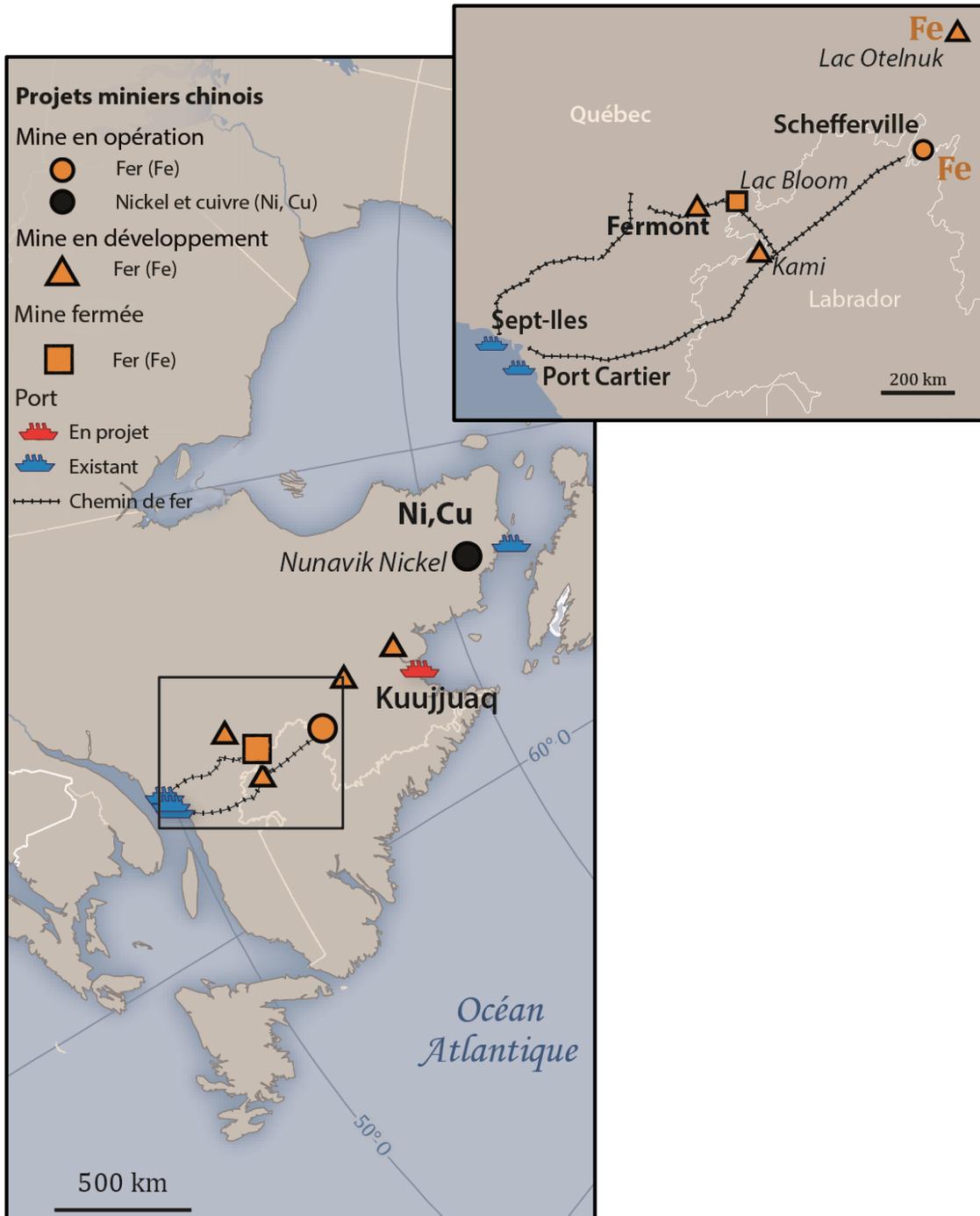
Dans le secteur minier dans le Grand Nord québécois, la présence d'entreprises chinoises, à titre de gérant de travaux, demeure limitée (Têtu *et al.* 2015a). Le seul cas de figure où un investisseur chinois prend possession de la totalité des parts ou des claims miniers d'une entreprise en territoire québécois est celui de *Jilin Jien Nickel Industry Co. Ltd.* Au début de l'année 2010, l'entreprise chinoise, qui a obtenu du financement de la *China Development Bank* pour développer son projet Nunavik Nickel, a fait l'acquisition de Canadian Royalties Inc.

Dans la plupart des autres cas, les intérêts chinois se limitent à une participation dans le capital-actions de sociétés juniors, principalement canadiennes, qui développent des projets souvent liés au minerai de fer dans la fosse du Labrador : l'aciériste *Wuhan Iron and Steel (WISCO)* a investi dans la compagnie minière canadienne *Adriana Resources Inc.* et possédait, jusqu'à très récemment, des parts dans l'entreprise minière américaine *Cliff Natural Resources*, qui a depuis fermé sa division « Nord-Est du Canada » en raison de problèmes financiers dus en partie à la chute du prix du fer; *WISCO* et *China Minmetals Corporation*, ce dernier étant un grand groupe métallurgique chinois qui possède des mines en Chine, sont partenaires dans un

projet de l'entreprise minière canadienne *Century Iron Mines*, qui développe également plusieurs projets au Labrador; l'aciériste *Hebei Iron and Steel (HBIS)* détient des parts dans l'entreprise minière canadienne *Alderon Iron Ore*; et finalement, l'entreprise minière canadienne *Oceanic Iron Ore Co. Ltd.*, qui développe le projet de mine de fer Hopes Advance situé à une trentaine de kilomètres de Kuujuaq, dans sa brochure corporative, se dit en pourparlers avec plusieurs partenaires étrangers potentiels, dont des investisseurs chinois (Figure 1).

Au 23 juin 2015, les titres miniers (claims) actifs sur le territoire québécois (151 099 titres miniers) totalisaient 7,2 millions d'hectares, ce qui représente 4% du territoire québécois. En moyenne, une mine a une superficie de moins d'un kilomètre carré. En date de juin 2015, il y avait, sur le territoire québécois, 1 117 propriétaires d'au moins un titre minier. Sur ces 1 117 propriétaires, 856 d'entre eux possédaient chacun moins de 100 titres miniers, ce qui représente au total à peine un kilomètre carré de titres miniers dans les mains de tous ces acteurs. Ainsi, il apparaît que le top-50 des propriétaires de titres miniers possédait ensemble plus de 50% de tous les titres miniers de la province, ce qui représente environ 40 000 kilomètres carrés de titres miniers. La totalité des titres miniers de ces 50 propriétaires (80 564 titres miniers) représentait également plus de 50% du nombre total de titres miniers actifs sur le territoire québécois. Parmi les dix principaux détenteurs de titres miniers actifs au Québec, en termes de superficie totale, *Jilin Jien Nickel Industry Co. Ltd.*, par l'acquisition notamment de *Canadian Royalties Inc.*, se hisse au 4<sup>e</sup> rang en termes de possession de titres miniers actifs sur le territoire québécois (Tableau 2). *Wuhan Iron and Steel (WISCO)*, en partenariat avec *Century Iron Ore*, se hisse de son côté au 9<sup>e</sup> rang. Dans la plupart des autres cas où *WISCO* a des ententes avec des entreprises en territoire québécois, la superficie totale des titres miniers, en kilomètres carrés, demeure modeste.

Figure 1 – Géographie des investissements chinois dans le secteur des métaux au Canada, en juillet 2015



Source : ajusté à partir de Lasserre et Têtu (2014)

Tableau 2 – principaux joueurs dans le secteur minier sur le territoire québécois en termes de superficie des titres miniers, en juin 2015

Rang	Entreprise	Principaux secteurs d'activités au Québec	Nombre de titres miniers actifs	Superficie totale (Km <sup>2</sup> )	Teneur moyenne des gisements de (%Ni; %Fe)
<b>Dix (10) principales entreprises dans le secteur minier dans le Grand Nord québécois</b>					
1	Exploration Osisko-Baie James Inc.	Métaux précieux, métaux métalliques de base	8 202	4 107,92	---
2	Exploration Azimut Inc.	Or, cuivre, terres rares	5 680	2 615,05	---
3	Exploration Midland Inc.	Or	4 413	2 278,07	---
4	<b>Jilin Jien Nickel Industry Co. Ltd.<sup>1</sup></b>	Nickel, cuivre	5 129	2 077,79	Nunavik Nickel (0,93%)
5	SOQUEM <sup>3</sup>	Or, terres rares	3 568	1 639,96	---
6	Glencore Canada Co. Ltd.	Nickel, cuivre, zinc	3 571	1 552,56	Raglan (3, 5%)
7	Oceanic Iron Ore Co. Ltd.	Minerai de fer	3 407	1 439,32	Hopes Advance (25%)
8	Eastmain Resources Inc.	Or	1 875	979,46	---
9	Century Iron Ore <sup>4</sup> / <b>Wuhan Iron and Steel Co. Ltd. (WISCO)</b>	Minerai de fer	1 398	869,36	Joyce Lake DSO (56, 05%)
10	Champion Iron Mines Ltd.	Minerai de fer	1 651	854,20	Fire Lake North (32, 37%)
<b>Autres joueurs présents dans le secteur du fer et l'acier dans le Grand Nord québécois</b>					<b>Teneur moyenne des gisements (%Fe)</b>
16	Arcelor Mittal Exploitation Minière Canada S.E.N.C.	Minerai de fer	1 438	776,83	Mont-Wright (30 %)
22	Adriana Resources Inc. <sup>5</sup> / <b>Wuhan Iron and Steel Co. Ltd. (WISCO)</b>	Minerai de fer	1 462	700,55	Lac Otelnuk (29, 8%)
46	New Millenium Iron Corp.	Minerai de fer	766	363,37	DSO (58-60%); KéMag (30, 39%)
76	Cliff Natural Resources / <b>Wuhan Iron and Steel Co. Ltd. (WISCO)</b>	Minerai de fer	573	350,13	Lac Bloom, fermé (29, 72%);
220	RioTintoIOC <sup>6</sup>	Minerai de fer	152	72,04	Lac Tio (28 %)
--	Alderon Iron Ore <sup>7</sup> / <b>Hebei Iron and Steel (HBIS)</b>	Minerai de fer	305	76,25	Kami (29,5 %)

Note : <sup>1</sup> les informations pour *Jilin Jien Nickel Industry co. Ltd* correspondent à la somme des titres miniers actifs de de *Canadian Royalties Inc.*, de *Nunavik Nickel Mines. Ltd.* et de *Jien Nunavik Mining Exploration Ltd.*; <sup>2</sup>Mudd (2010 :12) <sup>3</sup>Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) <sup>4</sup> comprend l'ensemble des projets miniers de *Century Iron Ore* dans lesquels WISCO a des intérêts (Joyce Lake – Direct Shipping Ore (DSO) – Duncan Lake). <sup>5</sup> Projet du lac Otelnuk; <sup>6</sup> *RioTintoIOC* est une fusion de *RioTinto Alcan* et de *Iron Ore Company (IOC) of Canada*; <sup>7</sup> Les titres miniers du projet de mine de fer d'*Alderon Iron Ore* (Projet Kami) se situent à 90% du côté du Labrador.

Source des données : Système de gestion des titres miniers du Québec (GESTIM) (2015).

### *Des investissements dans le secteur du nickel...*

*Jilin Jien Nickel Industry Co. Ltd. (Jilin Jien Nickel)* (anciennement enregistrée sur le marché des échanges de Shanghai - SSE-A: 600432) est, selon le site Internet de l'entreprise, un des plus gros producteurs chinois de nickel, (le premier est *Jinchuan Group*), de cuivre, de sulfate de cobalt, et d'autres produits à base de nickel dont notamment la matte de nickel, le nickel électrolytique, l'hydroxyde de nickel et le chlorure de nickel. Le site Internet de l'entreprise, dont le design a été complètement repensé ces derniers mois, avait autrefois une allure tout autre. Pendant la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, les opérations rentables de *Jilin Jien Nickel* – exploitation minière, fonderie, raffinerie, recherche et développement – lui ont permis d'amasser des actifs (*assets*) d'une valeur d'environ 26 milliards de Yuan Renminbis (un peu plus de 4 milliards de dollars des États-Unis). À titre de comparaison cependant, notons que les actifs totaux de *Glencore Xstrata Plc*, son compétiteur direct dans le Grand Nord québécois, s'élevaient à près de 155 milliards de dollars des États-Unis en 2015.

La société mère de *Jilin Jien Nickel*, *Jilin Horoc Nonferrous Metal Group Co. Ltd. (Jilin Horoc)*<sup>1</sup>, est une entreprise fondée au début des années 1960 et qui, au fil des ans, est devenu un groupe multinational œuvrant à l'échelle internationale. On précise, sur le site Internet de *Jilin Horoc*, que cette dernière « *is a state-level & new tech and innovation-type company which own state-level technology* » (*Jilin Horoc Group*, 2015). *Jilin Horoc* possède environ 57% des actions de *Jilin Jien Nickel Industry Co. Ltd.* et indirectement, le gouvernement chinois possède 20% des parts de *Jilin Jien Nickel*, étant donné que le gouvernement chinois possède en partie *Jilin Horoc*. Somme toute, l'équipe dirigeante et le conseil d'administration de *Jilin Jien Nickel* prennent toutes les décisions concernant les activités de la société (*MarketWired*, 2009). Selon la même source, *Jilin Jien Nickel* a été expulsée du marché des échanges de Shanghai en juin 2015, en raison de piètres performances économiques et de pertes financières importantes.

Dans le Grand Nord québécois, *Jilin Jien Nickel*, par l'acquisition de *Canadian Royalties Inc.* et de l'ensemble de ses titres miniers en 2010, a investi près de 800 millions de dollars en 2011 dans le projet Nunavik Nickel (*Alexeeva et al.* 2015). L'année suivante, en 2012, *Jilin Jien Nickel*, par l'acquisition de l'entreprise canadienne *Goldbrook Ventures Inc.* pour 100 millions de dollars des États-Unis, est devenu détenteur de l'entièreté des claims miniers de cette dernière.

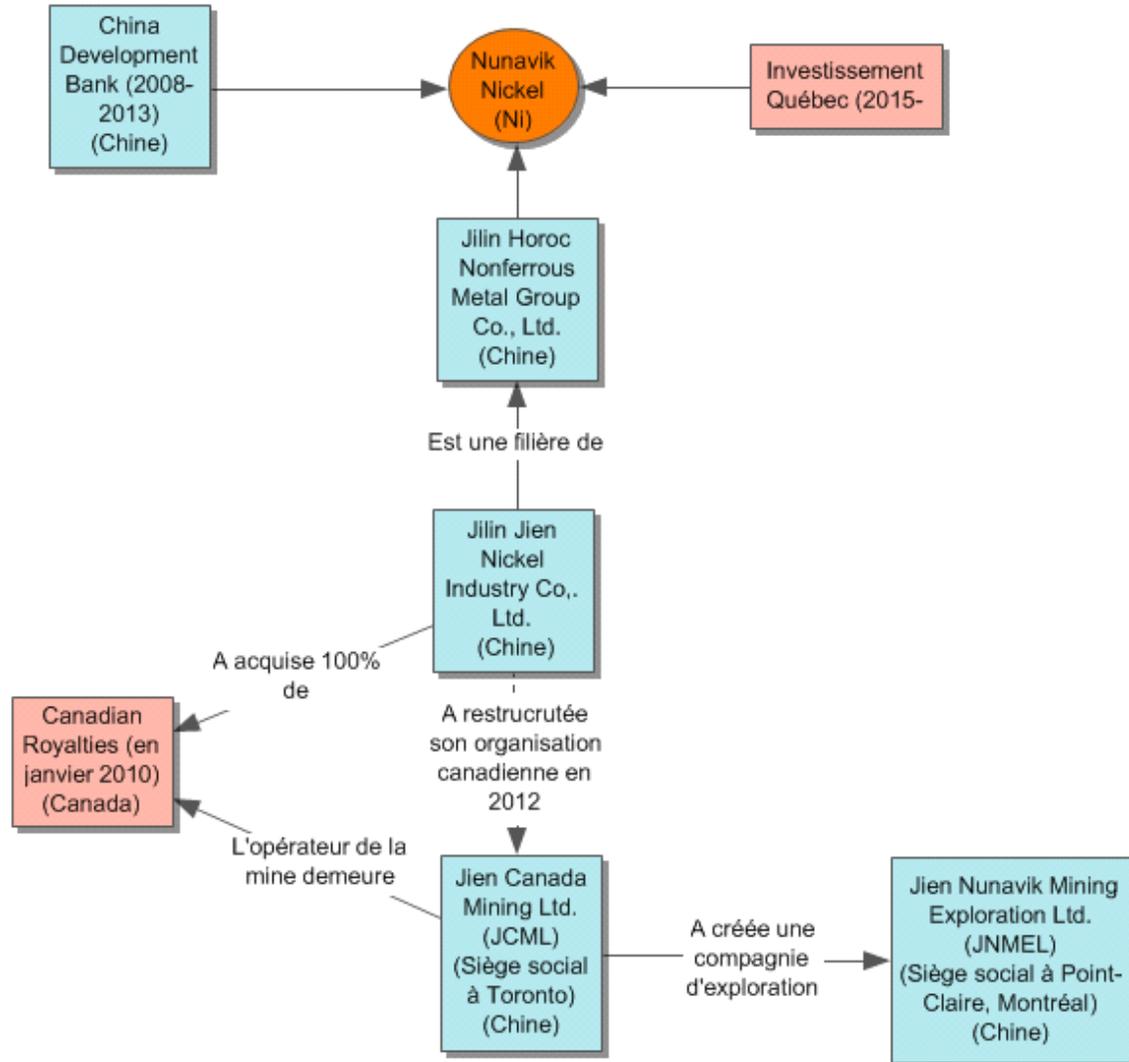
Depuis, *Jilin Jien Nickel* a restructuré son organisation au Canada : le siège social de sa filiale canadienne, *Jien Canada Mining Ltd. (JCML)*, a été établi à Toronto, une nouvelle compagnie d'exploration a été créée, *Jien Nunavik Mining Exploration Ltd. (JNMEL)* dont les bureaux se trouvent à Pointe-Claire (Montréal), et l'opérateur de la mine demeure *Canadian Royalties Inc.* (Figure 2). Lorsque *Canadian Royalties* fut acquise

---

<sup>1</sup> À noter que plus tôt, en 2011, *Jilin Horoc Nonferrous Metal Group Co. Ltd. (Jilin Huroc)* a investi près de 3 milliards de dollars des États-Unis dans *PT Billy Indonesia*, pour la construction d'une raffinerie de nickel sur l'île de Célèbes (Sulawesi) en Indonésie.

par *Jilin Jien Nickel*, elle fut aussitôt retirée du marché des échanges de Toronto (TSX) par cette dernière.

Figure 2 – Structure organisationnelle du projet Nunavik Nickel



De 2008 à 2013, *Jilin Jien Nickel* a bénéficié d'un soutien financier de la *China Development Bank*. C'est d'ailleurs avec l'aide de ces crédits bancaires que *Jilin Jien Nickel* a été en mesure de développer un terminal d'exportation maritime à Baie Déception, à environ un kilomètre au sud de celui de son compétiteur *Glencore Xstrata Plc*, qui opère la mine de nickel Raglan. Initialement prévue un peu plus au nord-ouest de sa position actuelle, l'entreprise chinoise a dû relocaliser son terminal d'exportation en raison du sol argileux à l'emplacement initial qui causait des affaissements de terrain.

En 2013, cependant, il apparaît que *Canadian Royalties Inc.* s'est fait couper les vivres par *Jilin Jien Nickel*, cette dernière perdant également le soutien financier de la *China Development Bank*. Ainsi, 2013 a été une année financière difficile pour *Jilin Jien Nickel*, qui a dû faire appel à l'expertise de la banque d'investissement privée *Forbes & Manhattan (F&M)*, à Toronto, pour restructurer l'entreprise. Sur décision du nouveau président attitré, Parviz Farsangi, deux cargaisons de cuivre ont été exportées par *Fednav Ltd.* vers la Finlande, en 2013, pour dégager des liquidités et ainsi payer les créanciers. Cependant, c'est bien peu par rapport à l'objectif initial de 2012 qui visait à produire 150 000 tonnes de concentré de nickel afin de l'exporter vers la Finlande (Têtu *et al.* 2015a). Depuis, en effet, la production a été revue à la baisse : *Canadian Royalties Inc.* prévoit produire annuellement 20 000 tonnes, à la fois de cuivre et de nickel (*Ibid.*). Dans un article de Reuters (2013), qui contient une erreur de transcription (on indique que *Jilin Jien* est privée, alors qu'elle est publique, nous avons vérifié auprès du chercheur faisant l'objet de l'entrevue), le professeur au Département de management de la Faculté des sciences administrative de l'Université Laval, Monsieur Zhan Su, souligne que ceci [les difficultés financières de *Jilin Jien Nickel*] « pourrait refléter une volonté du nouveau président et secrétaire général du parti communiste, Xi Jinping, tout comme de son premier ministre, Li Keqiang, de redéfinir la politique industrielle de la République populaire de Chine et de profiter de l'occasion pour revoir les investissements privés » (Reuters, 2013).

Le 16 avril 2015, le gouvernement du Québec déclarait qu'Investissement Québec, à travers sa filière Ressources Québec, s'apprêtait à prêter 100 millions de dollars canadiens à *Jilin Jien Nickel* pour son projet de Nunavik Nickel (Nunatsiaq Online, 2015). Quelques jours suivant un voyage du premier ministre du Québec, Philippe Couillard, en Chine, *La Presse* révélait qu'en fait ce prêt découlait de discussions qu'auraient eu des dirigeants de la société chinoise *Jilin Jien Nickel* avec le premier ministre du Québec, lors d'un voyage de ce dernier en Chine au printemps 2015, bien que la compagnie chinoise n'ait aucun lobbyiste enregistré au Québec (Radio-Canada, 2015).

Le projet Nunavik Nickel, qui est désormais au stade de l'exploitation, alimente les raffineries scandinaves; elle exporte du nickel vers la Finlande, et du nickel et du cuivre vers la Chine (Têtu *et al.* 2015a; Têtu et Lasserre, 2015). Le 19 septembre 2014, le *MV Nunavik*, un navire de classe polaire 4 appartenant à *Fednav Ltd.*, une entreprise canadienne spécialisée en transport maritime en milieux polaires, est devenu le premier navire commercial à transiter complètement à travers le Passage du Nord-Ouest, de Baie Déception à Bayuquan, en Chine (Fednav, 2014) (Tableau 3).

Tableau 3 – Synthèse des investisseurs chinois et de leurs stratégies d'exportations du minéral

Investisseurs chinois dans le Grand Nord québécois	Marchés des échanges (enregistré sur, le cas échéant)	Type d'investisseur	Entreprises visées par les investissements chinois dans le Grand Nord québécois	Marché des échanges (enregistré sur, le cas échéant)	Nom du projet	Transporteur maritime	Destination du minéral
<b>Secteur du nickel</b>							
Jilin Jien Nickel Industry Co. Ltd.	SSE(A): 600432 (2008-2015)	SOE provinciale	Canadian Royalties Inc.	N'est plus enregistré au TSX depuis son rachat en 2010	Nunavik Nickel	Fednav Ltd. (Canada)	Chine; Finlande
<b>Secteur du fer et de l'acier</b>							
Hebei Iron and Steel Group Co. Ltd. <sup>1</sup>	SZSE: 000709	SOE provinciale	Alderon Iron Ore Co. Ltd.	TSX: ADV NYSE: AXX	Kami	Non déterminé	Chine
Wuhan Iron and Steel Group Co. Ltd. (WISCO)	SSE(A): 600005	SOE Centrale	Cliff Natural Resources (2012-2015); Century Iron Mines; Adriana Resources Inc.	NYSE : CLF TSX : FER TSX-V : ADI	Lac Bloom (fermé) Lac Otelnuk Projet DSO	Wugang Group	Chine
China Minmetals Corporation (Minmetals)	HSE: 230	SOE Centrale	Century Iron Mines; Investissements dans d'autres entreprises à Terre-Neuve et Labrador	TSX : FER	Projet DSO	Non déterminé	Chine
* l'entreprise canadienne est à la recherche d'un partenaire stratégique (chinois notamment), selon ce qui est annoncé sur le site Internet de l'entreprise			Oceanic Iron Ore Co. Ltd.	TSV-V : FEO	Hopes Advanced	Fednav Ltd. Canada Steamship Lines, Europees Massagoed Overslagbedrijf*	Non déterminé

Note : \* selon l'étude de faisabilité d'Oceanic Iron Ore Co. Ltd.; FSE: Frankfurt Stock exchange; HSE : Hong Kong stock exchange; NYSE : New-York Stock exchange; TSX/TSX-Venture : Toronto Stock Exchange; SSE(A) : Shanghai Stock exchange; SOE : *State-Owned Enterprise* (Entreprise étatique); SZSE(A) : Shenzhen Stock exchange; <sup>1</sup> Le projet Kami se trouve du côté du Labrador, mais l'acheminement des matières premières s'effectuera à partir du territoire québécois.

### ... et dans celui du fer et de l'acier

Dans le secteur du fer et de l'acier dans le Grand Nord québécois, *Wuhan Iron and Steel (WISCO)* (SSE-A: 600005), *Hebei Iron and Steel (HBIS)* (SZSE: 000709) et *China Minmetals Corporation (Minmetals)* (HSE: 230) sont les principaux investisseurs chinois (Figure 3). Contrairement à *Jilin Jien Nickel* qui est une entreprise minière au même titre que *China Minmetals*, les entreprises *Hebei Iron and Steel* et *WISCO* sont d'abord et avant tout des producteurs d'aciers, c'est-à-dire des aciéristes. Comme le résume bien une analyste chinoise, « *Steelmakers are diversifying to mining as they are struggling to make profits in the steel business* », en raison des écarts entre l'offre et la demande en minerai de fer en Chine (Bloomberg, 2012). D'ailleurs, la *National Development and Reform Commission* a déclaré, le 3 février 2014, que « *Chinese steelmakers should keep building up stakes in global iron-ore assets in the interests of China's strategic security and "speaking rights", or influence, in global trade* » (*Oceanic Iron Ore Co. Ltd.*, 2015).

L'aciériste *Hebei Iron and Steel*, une entreprise étatique (SOE) provinciale chinoise de premier plan, est née en 2008 de la fusion de *Tangshan Iron and Steel (Tangsteel)* et *Handan Iron and steel*, deux entreprises minières chinoises locales de la province du Wuhan. En 2012, l'aciériste chinois s'est engagé à investir 400 millions de dollars dans l'entreprise *Alderon Iron Ore Co. Ltd.*, ce qui représente près de 25% de l'entreprise, dont le projet de mine de fer de Kami est estimé à 1,3 milliard de dollars.

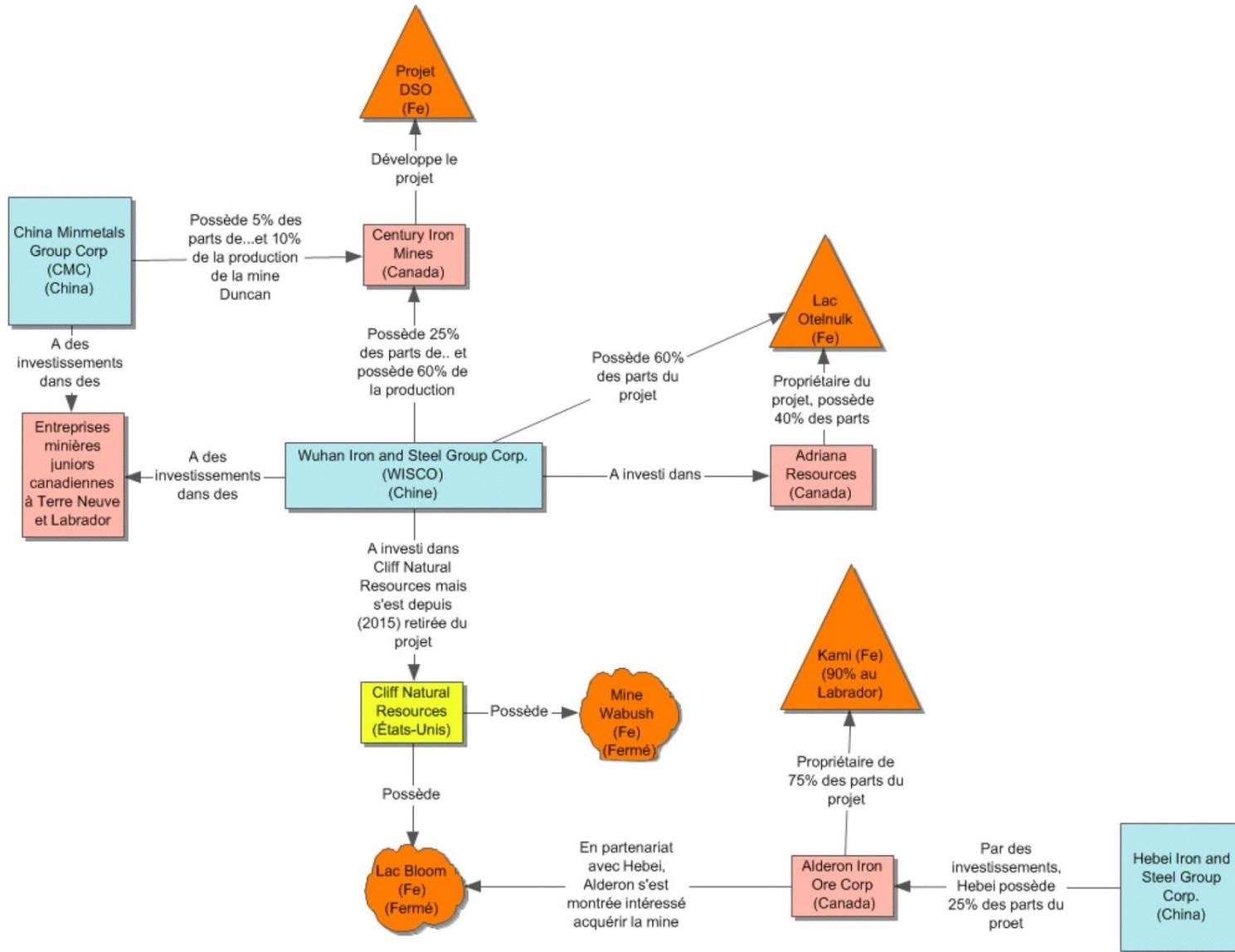
Stratégiquement située près des villes minières de Wabush, Labrador City et Fermont, la localisation géographique du projet Kami et les infrastructures de transport et d'énergie à proximité constituent des facteurs décisifs dans la décision de l'entreprise d'aller de l'avant.

Premièrement, l'existence d'une ligne de transport hydroélectrique, qui alimente la mine Kami et les propriétés avoisinantes, constitue un facteur prépondérant dans la décision d'*Alderon Iron Ore*. Lors d'une entrevue réalisée auprès du directeur financier de l'entreprise à Montréal, on nous a indiqué qu'outre sa richesse en ressources, « *la province dispose d'un secteur minier bien établi et l'hydroélectricité, vendue à un prix abordable, représente un avantage concurrentiel pour les sociétés minières ayant des activités au Québec* » (Communication personnelle, automne 2015).

Deuxièmement, la présence d'infrastructures ferroviaires reliant la fosse du Labrador au port en eau profonde de Sept-Îles, qui permet à des navires de catégorie *Chinamax* d'être chargés, constitue pour *Alderon Iron Ore* un facteur prépondérant additionnel. Pour la construction du nouveau port en eau profonde, le gouvernement fédéral et le port de Sept-Îles ont tous deux contribué à hauteur de 55 millions de dollars. Les 110 millions de dollars restants ont été assemblés par cinq compagnies minières - *Alderon Iron Ore*, *Champion Iron Mines*, *Labrador Iron Mines*, *New Millenium Iron* et *Tata Steel Minerals Canada* - qui ont accepté de se partager les installations. Ainsi, la mine de fer Kami sera connectée aux marchés mondiaux toute l'année, le port de Sept-Îles étant libre de glace douze mois par année.

En ce qui a trait à *Hebei Iron and Steel*, le directeur financier d'*Alderon Iron Ore* nous indique que l'aciériste chinois investi au Québec « pour ramener les ressources en Chine, pas pour faire du trading » (communication personnelle, automne 2015). En ce qui concerne la possibilité d'un financement de la part du gouvernement chinois, l'aciériste chinois *Hebei Iron and Steel* nous a indiqué ne pas en avoir bénéficié « dans cette région du monde » (Communication personnelle, automne 2015).

Figure 3 – Structure organisationnelle des projets miniers liés au fer dans la fosse du Labrador



En 2009, *Wuhan Iron and Steel (WISCO)* a investi 240 millions de dollars des États-Unis dans l'entreprise américaine, ce qui représentait 25% des parts de l'entreprise en 2011. En 2013, *WISCO* ne détenait cependant pas plus que 18% des parts de l'entreprise *Cliff Natural Resources*. Selon le communiqué émis par *Cliff Natural Resources*, la chute du prix du fer et les investissements requis pour lancer la phase 2 de la mine du lac Bloom, qui ne se sont jamais concrétisés, expliquent l'obligation, par la compagnie américaine, de fermer sa division dans le nord-est du Canada. Dans la foulée des événements, l'aciériste chinois *Wuhan Iron and Steel Group Co. (WISCO)*, une filiale du *Wugang Group*, semble s'être retirée du projet en 2015. Quelques mois suivant la fermeture des installations de *Cliff Natural Resources* dans l'Est canadien, *Les Affaires* révélaient qu'*Alderon Iron Ore*, à travers son partenaire financier chinois *Hebei Iron and Steel*, s'était montrée intéressée par le rachat de la mine du lac Bloom. En janvier 2015, deux à trois repreneurs potentiels de la mine du lac Bloom discutaient, depuis décembre, avec Investissement Québec et son groupe tactique d'intervention économique (*Les Affaires*, 2015).

En 2013, par des opérations de transbordement, une première cargaison de 302 264 tonnes métriques de minerai de fer extrait à la mine du lac Bloom (désormais fermée) a été chargée par le navire autochargeur *CSL Spirit* de type panamax, dans le *CSB Years*, un navire de type *Chinamax*, le plus grand transporteur de vrac sec à n'avoir jamais navigué en eaux canadiennes. Une fois le chargement effectué, le *CSB Years*, qui est la propriété de la *China Shipping Bulk Carrier Company*, a mis le cap sur la Chine, où le minerai a été livré à la *Wuhan Iron and Steel Company (WISCO)*. Malgré que nos demandes de données auprès du Port de Sept-Îles n'ayant pas abouti, nous sommes tout de même en mesure d'affirmer qu'un deuxième chargement de près de 300 000 tonnes dans le *CSB Years* aurait été effectué en janvier 2015.

En dépit des difficultés rencontrées par *Wuhan Iron and Steel (WISCO)* dans sa saga avec *Cliff Natural Resources*, l'aciériste chinois possède un portefeuille d'investissement diversifié dans le Grand Nord québécois. À cet effet, *WISCO* possède, tout comme *Minmetals*, mais à un niveau moindre, des intérêts dans la minière canadienne *Century Iron Mines Corporation (TSX: FER)* qui développe des projets dans la fosse du labrador. En 2012, *WISCO* a investi 60,9 millions de dollars des États-Unis dans *Century Iron Mines Co. Ltd.*, pour un total de 24,99% des parts de l'entreprise. *China Minmetals*, de son côté, a investie 12,2 millions de dollars des États-Unis dans *Century*, pour un total de 5% des parts de *Century Iron Mines*. Il est intéressant de noter que ces investissements n'apparaissent pas dans le *China Global Investment Tracker*, étant donné qu'il ne respecte pas la limite minimum de 100 millions de dollars pour être comptabilisé.

Par l'entente qui la lie avec *Century Iron Mines*, *WISCO* possède 60% de la production globale de l'entreprise junior canadienne, et une option sur 40% de la production de chacun des projets de Joyce Lake et de Duncan Lake. *Minmetals*, quant à elle, possède 10% de la production de Duncan Lake, un projet détenu à 65% par *Century Iron Mines* et à 35% par *Augyva Mining (TSX-V: AUV)*.

Le projet de Duncan Lake, situé à 45 kilomètres au sud de la ville de Radisson dans le secteur de la Baie-James au Québec, est accessible par la route. Le projet, qui aurait une durée de vie de 20 ans, pourrait produire un volume de 12 millions de tonnes de minerai de fer par année. Le projet de Duncan Lake, qui dépend cependant de la construction d'un port à la Baie-James qui devrait être libre de glace 150 jours par année, fournira des clients en Europe et en Chine. Les navires utilisés devraient être de type *Capesize* (Century Iron Mines, 2015). Du côté du projet DSO de Joyce Lake (propriété Attikamagen), les 4 millions de tonnes de minerai de fer prévues par année seront transportées par voie ferrée via le chemin de fer Tshiuetin, qui relie Schefferville à Émeril Jonction (Labrador) et qui appartient, depuis 2009, aux Innus Takuaihan Uashat mak Mani Utenam, aux Naskapis de la Nation de Kawawachikamach, et à la Nation Innue Matimekush-Lac-John.

Finale­ment, WISCO a investi, en avril 2012, dans l'entreprise minière canadienne *Adriana Resources* (TSX-V : ADI), qui développe le projet de mine de fer du lac Ote­l­nuk. Consi­déré comme le projet minier le plus ambitieux de l'histoire minière canadienne, le projet du lac Ote­l­nuk devrait produire près de 50 millions de tonnes de concentré de fer par année pendant 100 ans (Têtu *et al.* 2015a). L'entente entre WISCO et *Adriana Resources* stipule que le contrat d'approvisionnement de WISCO, qui représente 60% de la production de la mine, deviendra opérationnel dans quinze ans (Ibid.). D'ici là, il est prévu que le minerai de fer soit vendu sur les marchés mondiaux des échanges. Selon les informations obtenues auprès de la compagnie *Adriana Resources*, un tronçon ferroviaire sera construit afin de relier la mine au tracé ferroviaire Tshiuetin, qui se termine actuellement à Schefferville. De là, les trains chargés emprunteront le chemin de fer QNS&L jusqu'au port de Sept-Îles.

*« Nous sommes très désireux de participer à ce processus, mais on parle ici d'une infrastructure stratégique pour le développement de la province. Comme notre compagnie a pour principal actionnaire des investisseurs étrangers [chinois, NDLR], il ne serait pas approprié que nous nous lancions seuls là-dedans. Nous avons besoin d'un partenaire stratégique au Québec pour le faire »* (Allen Palmiere, PDG d'Adriana Resources, Industrie Québec, 2013 : 47).

En ce qui concerne la viabilité d'un port en eau profonde dans les environs de Kuujuaq qui permettrait d'exporter le minerai de fer extrait de la mine du lac Ote­l­nuk vers les marchés mondiaux à travers le Passage du Nord-Ouest, la présence du port en eau profonde à Sept-Îles, qui constitue un avantage compétitif du territoire québécois, semble être préféré par rapport à la première idée.

Finale­ment, dans le cadre de la relance du Plan Nord par le gouvernement libéral du Québec, les dirigeants d'*Oceanic Iron Ore Co. Ltd.* ont accompagné le premier ministre du Québec lors d'un voyage en Chine, au printemps 2015, afin de faire la promotion de ce plan de « développement du Nord ». L'entreprise, que nous avons contactée à l'automne 2014, nous a indiqué être en pourparlers avec plusieurs investisseurs, dont des Chinois, mais que rien ne s'était encore concrétisé pour le moment. Le projet

Hopes Advance d'*Oceanic Iron Ore* constitue un autre projet prometteur qui devrait permettre de produire de 10 à 20 millions de tonnes de concentré de minerai de fer à haute teneur en fer par année, pendant au moins 48 ans. Une composante majeure toujours manquante, un port en eau profonde, constitue à l'heure actuelle le principal frein au développement du projet minier.

### **Facteurs prépondérants dans les investissements des entreprises chinoises dans le Grand Nord québécois : résultats de l'enquête**

Les résultats des enquêtes auprès des investisseurs chinois et d'autres intervenants clés font ressortir que les premiers, dans le secteur minier dans le Grand Nord québécois, au même titre que leurs concurrents étrangers, résonnent, de manière générale, en matière de rentabilité financière des projets et suivent donc une logique de marché avec quelques spécificités. Plus spécifiquement, les principaux facteurs concernent la qualité du gisement et le coût par tonne pour extraire le métal recherché de la matrice rocheuse; l'accessibilité du gisement, c'est-à-dire la présence ou les besoins en infrastructures; la portion des revenus d'exploitation versée aux gouvernements, sous forme d'impôts et de redevances ou d'autres exigences financières; enfin, le climat d'investissement lui-même, ce qui va de la stabilité politique jusqu'aux détails des exigences réglementaires en passant, bien sûr, par le prix des matières premières sur les marchés mondiaux, une variable plus que significative.

D'abord dans le secteur du nickel, plus spécifiquement, la qualité du gisement constitue un premier facteur incitant les entreprises chinoises à investir dans le Grand Nord québécois. S'il apparaît que les gisements de fer de la fosse du Labrador sont, règles générales, inférieures à certains gisements du Nunavut et bien inférieures à d'autres ailleurs dans le monde et dans le reste de l'Arctique (Lasserre et Têtu, 2016), les gisements de nickel du Grand Nord québécois sont en effet parmi les plus purs que l'on retrouve dans le monde (Mudd, 2010: 19). Il y a, ensuite, la question de l'accessibilité du gisement qui, au-delà du coût par tonne pour acheminer le produit vers les marchés, se traduit concrètement par une chaîne logistique de transport modale ou multimodale efficace et fluide, afin de réduire les coûts (Têtu et Lasserre, 2015). À ce chapitre, le mode opératoire de *Jilin Jien Nickel* suit la même logique que celui de son compétiteur *Glencore Xstrata*, à l'exception que cette dernière est beaucoup mieux équipée, possède plus de liquidités, et ses activités sont beaucoup plus régulières et intégrées.

Le minerai extrait par *Glencore Xstrata* à la mine Raglan est concassé, broyé, et transformé, sur place, en concentré de nickel-cuivre. Le concentré de nickel est ensuite transporté par camion aux installations maritimes de l'entreprise à Baie Déception, 100 kilomètres à l'Ouest, où il est stocké dans un énorme silo. Ensuite, il est chargé sur le *MV Arctic*, un navire de classe polaire 4 appartenant à *Fednav Ltd.*, puis expédié vers le port de Québec, au moins six fois par année. Là, le concentré est déchargé dans des silos qui seront expédiés par train vers la fonderie de *Glencore*, à Sudbury en Ontario. Après ce voyage de 950 kilomètres, le concentré de nickel est

transformé en fonte de matte, revient à Québec en train, et sera finalement réexpédié vers la raffinerie de Nikkelverk, en Norvège, dans la ville côtière de Kristiansand, où le concentré de nickel est converti en métal de haute qualité qui sera vendu dans le monde entier (Têtu *et al.* 2015a).

Le mode opératoire de *Jilin Jien Nickel* est en effet le même que *Glencore Xstrata*. Le minerai de nickel-cuivre extrait par *Jilin Jien Nickel* à sa mine Nunavik Nickel est broyé, concassé et transformé sur place, puis transporté par camion vers les installations maritimes de l'entreprise à Baie Déception. Tandis que *Glencore Xstrata* exporte en moyenne six cargaisons de concentré par année, *Jilin Jien Nickel* n'en a que deux à son actif. La première, une cargaison de concentré de cuivre, fut expédiée en 2013 vers la Finlande, une manœuvre mise en place par le chef intérimaire de l'entreprise choisi par Forbes & Manhattan, dans le but de dégager des liquidités afin de payer les créanciers. La seconde cargaison, qui fut du concentré de nickel, a été exportée en 2014 par le même *MV Nunavik*, un navire qui appartient également à *Fednav*, vers le port chinois de *Bayuquan* dans le nord-est de la Chine, à travers le Passage du Nord-Ouest. Il s'agit là du premier navire commercial de vrac sec à effectuer un voyage complet à travers le Passage du Nord-Ouest (Fednav, 2014). Finalement, le prix du nickel sur les marchés mondiaux des ressources n'ayant pas connu les turbulences et l'incertitude du marché du minerai de fer, les gisements de nickel dans le Grand Nord québécois, ces dernières années, sont demeurés rentables.

Dans le secteur du minerai de fer, les investisseurs chinois sondés ont été beaucoup plus bavards. Contrairement à *Jilin Jien Nickel* qui possède l'entière part de l'entreprise *Canadian Royalties Inc.* qu'elle a acquise en 2010, les entreprises chinoises dans le secteur du fer et de l'acier dans le Grand Nord québécois, à l'exception du projet du lac Otehluk, ne possèdent que des parts minoritaires dans le capital-actions des entreprises visées par leurs investissements.

La teneur en fer des gisements miniers des principaux acteurs dans le Grand Nord québécois, qui varie d'un site à l'autre, demeure somme toute semblable à la teneur moyenne mondiale, soit environ 30% de teneur en fer. En revanche, les gisements du Grand Nord québécois sont bien modestes par rapport à certains gisements d'Australie, du Brésil, d'Inde, de Russie, et par rapport à d'autres gisements ailleurs dans l'Arctique (Lasserre et Têtu, 2016; Têtu *et al.* 2015b).

La qualité du climat d'investissement dans le Grand Nord québécois constitue un facteur prépondérant dans les décisions d'investissement par les entreprises chinoises. Un représentant du gouvernement du Québec, présent au Congrès de Québec mines à l'automne 2014, soulignait, de manière impartiale ou suivant un agenda bien défini, que « la fiscalité de la province du Québec est une des meilleures au pays ». Dans le même ordre d'idées, le directeur financier d'*Alderon Iron Ore* nous a souligné la stabilité politique et le contexte géopolitique favorable au Québec comme un facteur prépondérant dans la décision d'*Hebei Iron and Steel* d'investir dans son entreprise au Québec. La nature du régime d'imposition fiscal pour les sociétés minières au Québec, à l'image de celui du Canada qui est le plus faible du G7

soit dit en passant, constitue un autre facteur déterminant pour les investisseurs chinois. Ainsi, au 1er janvier 2014, les entreprises minières sur le territoire québécois étaient taxées à hauteur de 12% par année et on envisageait d'augmenter cette taxe à 16%. À titre de comparaison, les entreprises minières en Australie paient des redevances minières à l'État de l'ordre de 40% par année, selon les chiffres de 2012. Ceci expliquerait en partie les raisons pour lesquelles les investisseurs chinois se tournent, de plus en plus, vers le Brésil, en dépit des distances maritimes plus longues et des teneurs en fer des gisements plus faibles qu'en Australie. Finalement, la qualité de la main-d'œuvre au Québec, moins chère qu'en Australie selon le directeur financier d'*Alderon*, constitue un autre facteur compétitif du territoire québécois qui s'ajoute à l'expertise québécoise en matière d'exploration et d'extraction minière, de protection de l'environnement, et à celle détenue par les petites et moyennes entreprises dans le secteur des services, ou de l'ingénierie.

L'accessibilité des gisements en termes d'infrastructures de transport constitue un autre facteur prépondérant dans les décisions des entreprises chinoises d'investir dans le Grand Nord québécois. Dans les mots de Bob Leshchyshen, vice-président aux relations avec les investisseurs de l'entreprise *Century Iron Mines* dans laquelle *WISCO* et *China Minmetals* ont des investissements, l'industrie minière, « *Its a logistics business. It's not really a mining business. Therefore, infrastructure is hugely important to the iron ore industry* » (Industrie Québec, 2013). À cet effet, la présence d'un port en eaux profondes à Sept-Îles, capable d'accueillir les plus gros navires-vraquiers du monde, a été mentionnée à plusieurs reprises par les investisseurs chinois sondés. Dans le cadre d'une enquête plus large sur les stratégies des entreprises chinoises dans le secteur minier dans l'Arctique canadien, MMG Ltd., une filiale que détient *China Minmetals Corporation* à près de 75%, nous a affirmé que la viabilité de son projet dépendait d'une infrastructure maritime, ce qui fait actuellement défaut.

La présence d'une infrastructure de calibre mondiale à Sept-Îles – le quai multiusager en eaux profondes – et capable d'accueillir certains des plus grands navires de vrac au monde constitue un autre facteur prépondérant dans les décisions des entreprises chinoises d'investir dans le Grand Nord québécois. À l'heure actuelle, cependant, le dernier tronçon ferroviaire qui mène au port de Sept-Îles est la propriété exclusive de l'entreprise américaine *Cliff Natural Resources* qui a, depuis très récemment, cessé ses activités au Québec. De fait, aucun utilisateur n'a accès aux installations portuaires puisque *Cliff Natural Resources* ne permet pas d'utiliser ce dernier tronçon ferroviaire stratégique; pourtant, le quai multiusager est le fait de cinq entreprises (*Tata Steel*, *New Millenium*, *Champion Iron Mines*, *Labrador Iron Mines* et *Alderon Iron Ore*) qui ont conjointement investi 110 millions de dollars au total. Il s'agit là, sans aucun doute, d'une manœuvre stratégique de *Cliff Natural Resources* qui, en agissant de la sorte, paralyse les activités de ses compétiteurs. À noter qu'au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement du Québec et les entreprises ayant investi dans le nouveau port à Sept-Îles étaient toujours en litige avec l'entreprise américaine, qui refusait toujours de laisser passer des trains sur ledit tronçon. On voit donc là l'importance stratégique des infrastructures de transport et le levier géopolitique qu'elles peuvent représenter.

Enfin, un facteur important dans les décisions d'investissement des entreprises chinoises, mais qui ne leur est pas exclusive, concerne l'appui financier ou diplomatique du gouvernement chinois. En effet, s'il apparaît que certaines entreprises chinoises en territoire québécois bénéficient ou ont bénéficié de financement de la part du gouvernement chinois, il faut garder à l'esprit que l'ensemble des États finance leurs champions nationaux (Porter, 1991). Par exemple, *Jilin Jien Nickel Industry Co. Ltd.*, a reçu du financement de la *China Development Bank* de 2008 à 2010. De son côté *Hebei Iron and steel Group Co. Ltd.*, une autre entreprise étatique provinciale (SOE provinciale), a quant à elle indiquée qu'elle ne bénéficiait pas de l'aide du gouvernement « dans cette région ». En revanche, *Jinduicheng Molybdenum Group*, qui a des investissements dans la province du Yukon dans l'entreprise *Yukon Zinc Co. Ltd.*, souligne sur son site Internet qu'en tant que grande entreprise étatique centrale, « *Jinduicheng has strong support from both chinese state and provincial governments* ». Puis, finalement, *General Nice Group*, une entreprise privée qui a des investissements dans une mine de fer au Groenland, souligne que « *the Chinese government is willing to support SOES. Chinese local banks are willing to support SOES but not private enterprises* ». Somme toute, les entreprises chinoises constituent des partenaires financiers stratégiques importants pour les entreprises minières en territoire québécois; selon les dires du président d'*Adriana Resources*, « *l'appui financier des Chinois ne nous rend pas complètement dépendants du marché* ».

## **Responsabilité sociale des entreprises (RSE) : Diagnostic des pratiques des entreprises chinoises dans l'industrie minière**

Une manière originale d'appréhender la compatibilité des pratiques des entreprises chinoises (dans le secteur minier dans le Grand Nord québécois) à l'égard des grands principes du développement durable et la relation des entreprises avec les Nations autochtones, serait de faire intervenir la notion de responsabilité sociale des entreprises (RSE), ou *Corporate Social Responsibilities* (CSR) en anglais, une construction purement occidentale selon Hilson (2012).

Dans la Déclaration des Nations-Unies sur les droits des peuples autochtones, l'article 32 rappelle que « *les peuples autochtones ont le droit de définir et d'établir des priorités et des stratégies pour la mise en valeur et l'utilisation de leurs terres ou territoires et autres ressources* », que les États doivent consulter « *les autochtones concernés et coopèrent avec eux de bonne foi par l'intermédiaire de leurs propres institutions représentatives, en vue d'obtenir leur consentement, donné, librement en connaissance de cause, avant l'approbation de tout projet ayant des incidences sur leurs terres ou territoires et autres ressources, notamment en ce qui concerne la mise en valeur, l'utilisation ou l'exploitation des ressources minérales, hydriques ou autre* ». Finalement, « *les États mettent en place des mécanismes efficaces visant à assurer une répartition juste et équitable pour toute activité de cette nature, et des mesures adéquates sont prises pour atténuer les effets néfastes sur les plans environnemental, économique, social, culturel ou spirituel* » (Nations-Unies, 2008).

Le concept de responsabilité sociale des entreprises apparaît, pour la première fois, au début des années 1980, alors que de grandes multinationales prennent conscience de l'importance, dans le cadre de leurs activités, du respect de l'environnement et des populations locales (Economy et Levi, 2014). Pour l'époque, il s'agissait là d'un avant-gardisme, surtout lorsque l'on se rappelle qu'à peine dix ans plus tôt, on entendait par « responsabilité sociale des entreprises », la responsabilité des entreprises à accroître leurs profits (*Ibid.*).

Les milieux universitaires, selon Economy et Levi (2014), n'ont pas la même vision de l'évolution du concept de responsabilité sociale d'entreprises. Les travaux de Mason et Maxwell (1975) soulignent, de leur côté, que plusieurs gestionnaires, au milieu des années 1970, étaient très enthousiastes à adhérer à des initiatives prônant la responsabilité sociale des entreprises. À l'inverse, Shanklin (1976) et Ostlund (1977) affirment plutôt que la grande majorité des dirigeants des grandes multinationales, à cette époque-là, étaient indifférents à l'idée d'être « plus responsable » que les États eux-mêmes et donc, très peu enthousiastes à l'idée de devenir proactif en matière de respect de l'environnement. L'absence de mesures « responsables » dans les années 1970 s'explique aussi par le fait qu'il en aurait coûté près de 200 milliards de dollars aux entreprises des États-Unis pour satisfaire pleinement à de nouvelles exigences fédérales en matière de protection de l'environnement (Economy et Levi, 2014).

Vers la fin des années 1980, des dirigeants d'entreprises commencent, volontairement, à adhérer à des initiatives prônant la responsabilité des entreprises. On assiste, dans les mots de Hilson (2012 : 129), à la reconnaissance universelle que « *there are incentives for business to proactively embrace environmental and community development concerns* ». En revanche, les entreprises dans le secteur minier adoptent un programme de responsabilité sociale sur une base volontaire, et ressemble parfois plutôt à une offensive de relations publiques (Idem : 132). Somme toute, ceci souligne que le secteur extractif dans les pays en développement, notamment, permet de dégager d'importantes retombées économiques, d'augmenter le niveau de vie des populations, et engendre, indirectement, la création d'un nombre d'entreprises dans le secteur manufacturier et des services, s'il est géré de manière durable bien sûr (Idem : 133). Il apparaît, cependant, que dans les grandes régions minières de l'Afrique subsaharienne, de l'Amérique Latine ou d'Asie, ce n'est pas ce qui s'est produit. Dans la plupart des cas, la littérature et les faits abondent en ce sens, les États de ces régions ont confié l'extraction de leurs ressources à des entreprises occidentales en échange de faibles taux de taxation, plutôt que de prioriser l'amélioration du niveau de vie des populations indigènes, lesquelles seraient en mesure de participer à la situation économique de leurs pays respectifs. Avec le temps, un certain nombre de pays ont permis à des investisseurs étrangers d'exploiter leurs ressources minières; de nombreuses banques occidentales et des institutions comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire International détenaient des gisements. Ainsi, le contrôle de l'exploitation des ressources minières mondiale, via des investissements directs à l'étranger, est d'abord le fait des Occidentaux, puis plus récemment des entreprises chinoises. De plus, si des entreprises chinoises investissent dans des États peu reluisants, notons au passage

que des entreprises occidentales n'ont eu aucune réserve à travailler dans des États aux régimes très répressifs.

Le concept de responsabilité sociale des entreprises, on l'a vu, diffère considérablement d'un État à l'autre (Sotorrio et Fernandez Sanchez, 2008). C'est le cas, également, en ce qui concerne les motivations des entreprises à se doter de programmes de responsabilité sociale; les programmes des entreprises françaises, anglaises, états-uniennes et hollandaises sont considérablement différents les uns des autres, et les motivations de chacune sont aussi diverses que le nombre d'entreprises (Welford, 2005; Li et Zhang, 2010; Xu et Yang, 2010; Hilson, 2012). En ce qui concerne les entreprises chinoises dans le secteur minier, le même phénomène s'observe : il a autant de motivations à adhérer à des programmes de responsabilité sociale qu'il y a d'entreprises (Xu et Yang, 2010; Li et Zhang, 2010). Du côté des programmes de responsabilité sociale des entreprises occidentales, Maignan et Ralston (2002) soulignent que ceux des entreprises françaises et hollandaises mettent davantage l'emphase sur la protection de l'environnement, alors que les entreprises anglaises, de leur côté, sont davantage préoccupées par la santé et l'éducation.

La mise en application des programmes de responsabilité sociale des entreprises est influencée par le contexte social et culturel du pays de l'entreprise (Xu et Yang, 2010; Economy et Levi, 2014). Par exemple, les différences culturelles, économiques, sociales et politiques qui existent, entre le Canada, le Québec et la Chine, laissent penser que les visées des programmes de responsabilité sociale des entreprises chinoises et canadiennes seront évidemment bien différentes. Afin de mieux comprendre les conséquences de ces connaissances limitées, il est intéressant de se pencher sur la manière dont les Chinois conçoivent la responsabilité sociale des entreprises.

Les entreprises chinoises ont une expérience relativement limitée des standards internationaux en termes de performances sociales et environnementales (Economy et Levi, 2014). Dans les pays occidentaux (Amérique du Nord, Europe, Japon), la responsabilité sociale des entreprises repose sur des initiatives environnementales et sociales volontaires, au-delà de ce qui est mandaté par la loi. En Chine, la responsabilité sociale des entreprises est règle générale promue par le gouvernement, afin que les entreprises respectent les lois chinoises quand elles opèrent à l'étranger (Xu et Yang, 2010: 329). Selon une enquête effectuée par le gouvernement chinois en 2010, seuls 5% des entreprises sondées avaient un « haut niveau » de compréhension du concept de responsabilité sociale des entreprises, 26,7% avaient une « bonne » compréhension, 40% avaient entendu parler du concept de responsabilité sociale des entreprises, mais ne savaient pas ce que c'était, et 22,9% n'en avaient jamais entendu parler (Economy et Levi, 2014 :79). Ces statistiques renforcent l'idée que « *the lack of [CSR] initiatives has tarnished the overall reputation of Chinese enterprises, brands, and the country as a whole, greatly hindering the ability for new Chinese companies to continue the going out strategy* » (Ibid.).

La relation dite politique entre un cadre d'une entreprise chinoise et le gouvernement central chinois constitue également, selon plusieurs, un facteur décisif dans la performance de l'entreprise et de surcroît, dans sa capacité à s'investir dans un programme de responsabilité sociale ou ce qui pourrait y ressembler. Fan *et al.* (2007), par exemple, soulignent que le rendement des actions des entreprises dirigé par des cadres ayant des relations politiques avec l'État central chinois est moins bon que celui de leurs homologues, non connectés politiquement. Dans cet ordre d'idées, Li et Zhang (2010) considèrent le type d'entreprise, publique ou privée, comme une variable significative dans la mise en œuvre transparente, ou non, d'un programme de responsabilité sociale par les entreprises chinoises. Dans certains cas, et c'est le cas de nombreux gouvernements occidentaux aussi, les entreprises chinoises bénéficient de l'appui diplomatique et financier de leur gouvernement lorsqu'elles investissent à l'étranger. Contrairement à la plupart des grandes multinationales minières mondiales et les entreprises privées des pays occidentaux, des entreprises chinoises qui investissent dans le secteur minier outre-mer sont des entreprises étatiques sous contrôle direct de l'autorité centrale chinoise; 63,15% des entreprises publiques chinoises enregistrées sur les marchés mondiaux ont l'État comme détenteur majoritaire (Economy et Levi, 2014). Concrètement, cette connexion entre l'État et l'entreprise passe par la relation que noue le cadre de l'entreprise avec les membres du gouvernement chinois. Benneth *et al.* (2005) notent, à cet effet, que cette connexion entre les entreprises publiques et l'État central est beaucoup plus prononcée en Chine. En ce qui concerne les entreprises chinoises dites privées, elles ont tout de même des relations solides avec l'État et le Parti communiste chinois (Li et Zhang, 2010).

### **Responsabilité sociale des entreprises chinoises : sur la scène internationale...**

En 2005, un théoricien du parti communiste chinois, Zheng Bijan, déclarait que « *la Chine avait rejeté le modèle de l'industrialisation qui s'appuyait sur d'importants investissements, une importante consommation d'énergie, et une importante pollution* » (tiré d'Economy et Levi, 2014; traduit de l'anglais par l'auteur de ces lignes). Tandis que les médias et les dirigeants chinois ont pendant quelques années mis de l'avant cette théorie, peu d'analystes, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, seraient aujourd'hui prêts à décrire les stratégies d'approvisionnement de la Chine en matières premières selon les dires de Zheng. En effet, la Chine est de loin le pays qui consomme le plus d'énergie et demeure l'un des pays les plus pollués dans le monde, et un des endroits où les conditions de travail peuvent être très précaires: « *China is the country most affected by the extension, intensity, and economic impact on land degradation. So it is difficult to believe they won't make the same mistakes with their land in Rio Negro as they have in their own country* » (Mia De Graaf, 2010).

Notons, à cet effet, les apparentes lacunes dans les mesures de sécurité et l'opacité suivant le drame de l'explosion d'un entrepôt d'une usine à Tianjin en Chine, le 15 août dernier. Dans la même veine, Economy et Levi (2014) notent que « *Beijing often refuses to release the full results of pollution studies, but without public information there is no accountability mechanism for polluters* » (Idem: 80).

Selon Economy et Levi (2014), les grandes entreprises étatiques centrales (SOE centrale) chinoises, contrairement aux déclarations de Zheng (2006), rencontrent les mêmes problèmes que les grandes entreprises internationales et, de manière générale, les entreprises chinoises ont des performances en deçà de la moyenne. Ces piètres performances découlent, en partie, du fait que les deux tiers des entreprises minières chinoises qui œuvrent à l'échelle de la Chine sont des petites entreprises qui échappent au contrôle direct du gouvernement chinois central. Les pratiques sociales et environnementales catastrophiques de ces petites entreprises, qui sont établies par les responsables chinois locaux, constituent un risque significatif pour l'image et la réputation de la Chine, lorsque celles-ci investissent à l'étranger.

La mise en place d'évaluations des impacts environnementaux, une étape fondamentale de tout projet minier sur le territoire québécois, ne fait pas partie de la culture d'entreprise chinoise (Xu et Yang, 2010). En Chine, en dépit certes d'un manque de tradition pour ce type d'études qui vise principalement à établir les dommages à l'environnement pouvant être causé par un certain projet minier, il apparaît toutefois que la loi chinoise oblige les entreprises à effectuer des études d'impacts environnementaux pour certains grands projets, mais les compagnies ignorent fréquemment les lois (Economy et Levi, 2014: 80). De fait, suivant l'argument que les pratiques des entreprises chinoises outremer seront dictées par leurs pratiques à la maison, de nombreux cas de violation des règles des États récipiendaires des investissements chinois peuvent être énumérés. L'histoire de l'entreprise chinoise privée *Zhonghui Mining Group*, en Zambie en 2009, constitue un des nombreux exemples et montre bien qu'il est difficile, pour Beijing, de contrôler les actions de ses entreprises à l'étranger (Ibid.).

Somme toute, la responsabilité sociale des entreprises (RSE) n'est pas un concept nouveau en Chine et les détails de ce que la RSE signifie à l'intérieur du pays ont considérablement évolué depuis le milieu des années 1980. Avant 1985, la responsabilité sociale des entreprises faisait référence à la responsabilité des entreprises étatiques centrales (SOE) chinoises d'offrir à leurs travailleurs des soins de santé, d'éducation, de logement, et de bénéfices pour les retraités, des bénéfices généralement offerts par l'État dans les pays occidentaux (Xu et Yang, 2010).

Avec l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001, les entreprises chinoises ont été beaucoup plus exposées aux règles strictes du marché international. Cette adhésion à l'OMC a également renforcé l'idée, chez les cadres des entreprises chinoises, que de hauts critères en matière de protection environnementale, des pratiques exemplaires en matière d'employabilité, et une saine gouvernance d'entreprise, étaient des facteurs essentiels au succès des entreprises chinoises sur la scène internationale.

Dans les jours suivant l'adhésion de la Chine à l'OMC, Beijing a accueilli une importante réunion de la plus grande initiative mondiale en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE), *l'United Nations Global Compact*. Depuis 2006, le

nombre d'entreprises chinoises ayant adhéré à l'*United Nations Global Compact* chaque année n'a cessé de croître (WEF, 2011).

Alors que la Chine a commencé à s'engager de manière plus active dans des initiatives internationales de RSE, ces développements se sont accélérés, en 2006, quand Beijing a promulgué la *China Company Law*. L'article 5 de cette Loi, vouée à assurer que les entreprises assument leurs responsabilités sociales, stipule que « *a company must, when engaging in business activities, abide by the laws and administrative regulations, observe social morals and commercial ethics, be in integrity and good faith, accept supervision of the government and the public, and undertake social liability* » (SAIC, 2005). Cette même année, pour encourager le développement de programmes de « responsabilité sociale des entreprises » en Chine, le gouvernement chinois a mandaté le marché des échanges de Shenzhen afin qu'il établisse un « guide d'instructions sur la responsabilité sociale » à l'intention des entreprises enregistrées (Economy et Levi, 2014). Le marché des échanges de Shanghai a emboîté le pas deux ans plus tard, avec son propre guide d'instructions. Ainsi, on incitait les entreprises à publier des rapports financiers et à adopter des pratiques favorisant la protection de l'environnement, tout en favorisant le développement de leurs responsabilités sociales respectives. Cependant, selon une enquête du *World Economic Forum* (WEF) (2011), seuls 30% des entreprises enregistrées sur les marchés des échanges de Shanghai et Shenzhen avaient préparé un rapport sur la responsabilité sociale de leur entreprise.

Le gouvernement chinois a également utilisé le levier de ses banques pour encourager les multinationales chinoises à améliorer leurs pratiques environnementales et sociales. En 2005, par exemple, la *China Development Bank* (CDB) a posé comme condition à l'obtention d'un financement que les entreprises mettent en place une étude d'impact environnemental, répondant aux normes environnementales mondiales, et chiffrant les coûts pour l'environnement. Notons au passage que la CDB a été la première banque chinoise à adhérer à l'*United Nations Global Compact* et, qu'à la suite de cette adhésion, elle a mis en place 142 indicateurs de performances, dont plusieurs mettent l'accent sur les droits de la personne, l'environnement, l'emploi, et la corruption. Dans le même ordre d'idées, l'*EXIM Bank*, la source principale des fonds du gouvernement chinois destinés à l'investissement étranger, a également publié les critères environnement et sociaux que doivent remplir les entreprises chinoises pour avoir accès à des prêts.

En 2009, le ministère du commerce chinois (MOFCOM), en partenariat avec la Commission du développement et de la réforme nationale de la République populaire de Chine et le ministère des Affaires étrangères, a mis en place une série de règles concernant les investissements à l'étranger. Pour ce faire, le guide mis en place par ces trois instances inclut des informations spécifiques sur près d'une centaine de pays dans lesquels des entreprises chinoises ont des investissements. Ces informations concernent les politiques sur l'investissement à l'étranger des différents pays récipiendaires et des informations sur la perception des Chinois dans chacun des pays (Zhong, 2011; Economy et Levi, 2014 : 104).

Enfin, une Initiative [internationale] pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) (*Extractives Industries Transparency Initiative* en anglais), qui est le résultat d'une coordination entre une coalition de gouvernements, d'entreprises, d'organisations non gouvernementales et d'investisseurs, vise à assurer que les compagnies publient ce qu'elles paient, et que les gouvernements déclarent ce qu'ils reçoivent (EITI, 2015). La faible participation chinoise à cette initiative, notons cependant que le Canada n'en fait pas non plus partie, par rapport à d'autres cadres internationaux, tient au fait que pour certaines raisons, l'ITIE est perçue, par les Chinois, comme une organisation non gouvernementale occidentale. Par ailleurs, il y a également des suspicions concernant le financement de l'ITIE; l'ITIE est financée, en partie, par la Fondation Soros, cette dernière prônant des initiatives démocratiques à travers le monde, lesquelles ne sont pas approuvées par la Chine.

## **Responsabilité sociale des entreprises chinoises dans le Grand Nord québécois**

### ***Dans le secteur du nickel***

L'analyse des pratiques mises en œuvre par les entreprises chinoises, afin de pallier leurs responsabilités sociales sur le territoire du Grand Nord québécois, dépend intimement de leurs parts acquises dans le capital-actions des entreprises visées par leurs investissements. Puisque les investisseurs chinois ne détiennent principalement que des parts minoritaires dans des entreprises juniors canadiennes pour la plupart, la responsabilité sociale et environnementale du projet dépend donc des pratiques de ces dernières.

Dans le secteur du nickel, l'entreprise chinoise *Jilin Jien Nickel Industry Co. Ltd.*, qui est en effet propriétaire à 100% de la mine Nunavik Nickel, est donc imputable de la responsabilité sociale et environnementale du projet. En dépit du fait que *Jilin Jien* adhère à des initiatives internationales de base, telles que les normes ISO9001 (Système de gestion de la qualité) et ISO14001 (Système de gestion de l'environnement), il n'en demeure pas moins que la section destinée à la responsabilité sociale sur son site Internet est « en construction » depuis 2013, date de la dernière mise à jour apparente. Même cas de figure, d'ailleurs, en ce qui concerne le site Internet de l'entreprise canadienne rachetée par les Chinois, *Canadian Royalties Inc.*, où l'ensemble des différentes sections à l'exception de la page d'accueil est hors service et est dit en construction.

*Glencore Xstrata Plc*, un grand acteur mondial dans le secteur du nickel, un compétiteur de *Jilin Jien Nickel*, adhère de son côté à plusieurs initiatives internationales de responsabilité sociale, et publie ses rapports financiers en ligne. En effet, elle adhère à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives et a rejoint, en 2014, l'*United Nations Global Compact* (Tableau 4). L'expulsion de *Jilin Jien Nickel* du marché des échanges de Shanghai en 2015 contraste avec *Glencore Xstrata Plc* qui, en plus d'être enregistré à Londres et à Johannesburg, est également présente sur le marché des échanges de Hong Kong, qui a ses propres règles en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Cette différence notoire entre ces deux entreprises se répercute également au niveau opérationnel, sur le terrain, dans les relations que noue respectivement chacune de ces deux entreprises avec les communautés inuites du Nunavik.

Tableau 4 – Portrait des initiatives de transparence et de responsabilité sociale des entreprises dans le secteur minier dans le Grand Nord québécois, dans le secteur du nickel et du minerai de fer, en août 2015

Entreprises	« Nationalité » de l'entreprise	Marché des échanges	Initiatives internationales de responsabilités sociales (adhère (x), ou non)		Adhésion à d'autres initiatives/présence de rapports sur l'entreprise
			ITIE	UNGC	
<b>Secteur du nickel</b>					
Glencore Xstrata Plc	Anglo-suisse	JSE:GLN; LSE:GLEN; HSE:0805	X	X (2014)	Rapports disponibles en ligne.
Jilin Jien Nickel Industry Co. Ltd.	Chine	Expulsé du marché des échanges de Shanghai			Aucun rapport disponible sur le site Internet en construction depuis 2013.
<b>Secteur du minerai de fer</b>					
Adriana Resources Inc.	Canada	TSX-V : ADI			A développé un code de conduite des affaires de l'entreprise. Rapports disponibles en ligne.
Alderon Iron Ore Co. Ltd.	Canada	TSX : ADV NYSE : AXX			A développé une politique de responsabilité sociale. Nombreux rapports disponibles en ligne.
ArcelorMittal	Luxembourg		X	X (2003)	Rapports disponibles en ligne.
Century Iron Mines Co. Ltd.	Canada	TSX : FER			A développé une politique de responsabilité sociale.
China Minmetals Corporation	Chine	HSE: 230		X (2009)	Rapports disponibles en ligne.
Cliff Natural Resources	États-Unis	NYSE : CLF			A développé une politique de responsabilité sociale. Rapports disponibles pour 2008 à 2013 inclusivement.
Hebei Iron and Steel Group Co. Ltd.	Chine	SZSE: 000709			A développé une politique de responsabilité sociale.
Labrador Iron Mines	Canada	TSX : LIM			A développé une politique de responsabilité sociale et environnementale.
New Millenium Iron	Canada	TSX : NML			Aucun rapport disponible en ligne.
Oceanic Iron Ore Co. Ltd.	Canada	TSX-V : FEO			A développé une politique de responsabilité sociale.
RioTintoIOC	Anglo- australien	ASX : RIO	X	X (2000)	Rapports disponibles en ligne.
TataSteel	Inde	NYSE : Tatasteel	X	X (2001)	Rapports disponibles en ligne.
Wuhan Iron and Steel Group Co. Ltd.	Chine	SSE-A: 600005			Aucun rapport disponible en ligne.

Note : ITIE : Initiative pour la transparence dans les industries extractives; UNGC : United Nations Global Compact; ASX : Australian Stock Exchange, JSE : Johannesburg Stock Exchange, HSE : Hong Kong stock exchange, LES : London Stock Exchange, NYSE : New-York Stock Exchange, TSX/TSX-Venture : Toronto Stock exchange, SSE(A) : Shanghai Stock exchange, SZSE(A) : Shenzhen Stock Exchange.

De la bouche d'un agent de liaison du département des mines de la société *Makivik Corporation* :

*« [...] working with Nunavik Nickel we have had some communication difficulties and continue to do so, but we are working on improving the situation. Whereas Raglan on the other hand has been very punctual and continues to report and communicate in a timely fashion »* (Anonyme, Makivik Corporation, communication personnelle, 2015).

L'agent de liaison a également rajouté que :

*« We must also keep in mind [that] when the Raglan mine opened they were well managed by a very experienced team and have had time to build a nice facility and build good relations with its partners. On the other hand Nunavik Nickel had management problems from the start and entered the market at a time when the markets for base metals have been doing poorly ».* (Ibid.).

En 1995, le propriétaire de la mine Raglan de l'époque, *Xstrata Nickel*, a signé une entente sur les impacts et les bénéfices (*Impact Benefit Agreement*), sous la supervision de la *Société Makivik*, et avec les sociétés représentant les communautés inuites de Salluit (*Qaqqalik Landholding Corporation*) et de Kangiqsujuaq (*Nunaturlik Landholding Corporation*). Dans le cadre de cette entente, *Xstrata Nickel* a versé à la *Société Makivik* un chèque de 9,3 millions de dollars en 2006, et 16,7 millions de dollars en 2007. De plus, l'entente prévoit que les emplois et les contrats seront accordés aux Inuits et aux entreprises inuites des environs qui sont qualifiées pour le travail.

En 2011, dans le cadre des ententes passées signées entre l'exploitation de la mine et la *Société Makivik*, *Xstrata Nickel*, qui fusionnera avec *Glencore* en mai 2013, a signé un chèque de 15,2 millions de dollars canadiens à la *Société Makivik* et aux communautés inuites de Kangiqsujuaq et de Salluit : *« cette somme représente la part des communautés inuites aux bénéfices généraux, en 2010, par l'exploitation de la mine de nickel de Raglan. Depuis l'entente signée en 1995 par l'exploitation de la mine et la Société Makivik, ce sont plus de 100 millions de dollars canadiens en participation aux bénéfices d'exploitation qui ont été transférés dans un fonds en fiducie pour le développement économique et communautaire des Inuits »* (*Xstrata Nickel*, 2011).

Depuis le début des opérations à la mine Raglan, *Glencore Xstrata Plc* a visité les 14 communautés inuites du Nunavik pour promouvoir les carrières dans le secteur minier et a mis en place de nombreuses initiatives pour favoriser l'employabilité chez les communautés autochtones. De plus, l'entreprise a mis en place toute une série d'initiatives telles que le *Raglan Education Fund* qui fait la promotion de la scolarité postsecondaire, le *Raglan Employment and Technical Training Committee* qui vise à améliorer les habiletés et l'employabilité des travailleurs Inuits, et le *Joint Scientific Fishing Program*, un programme de surveillance des populations d'omble chevalier en intégrant le savoir traditionnel des Inuits. De plus, un comité de gestion de la mine a été mis en place et il est composé à 50% d'Inuits. Finalement, pour l'ensemble de

ces employés, un article dans le quotidien *Le Devoir* soulignait l'initiative originale de mise en place, par *Glencore Xstrata*, d'une « bibliothèque mobile » (*Le Devoir*, 2014).

En ce qui concerne l'entreprise chinoise *Jilin Jien Nickel Industry Co. Ltd.*, elle a, de son côté, également signé une entente d'impacts et de bénéfices avec la *Société Makivik*, ainsi qu'avec les sociétés *Nunaturlik Land Holding Corp.* de Kangiqsujuaq, *Qarqalik Landholding* de Salluit, et le village nordique de Puvinirtuq. L'entente signée entre les parties vise à garantir un emploi et de la formation aux Inuits qui désirent poursuivre une carrière dans l'industrie minière, en collaboration avec le gouvernement régional et la commission scolaire régionale. Il y a aussi, dans l'entente, un certain nombre de dispositions qui visent à assurer aux Inuits l'obtention des contrats lorsqu'elles possèdent l'expertise.

Somme toute, il apparaît qu'en dépit des bénéfices qu'un tel accord promet aux Inuits, le recrutement a été difficile. À cet effet, l'agent de liaison pour la *Société Makivik* souligne que :

*« While Inuit beneficiaries do have hiring priorities although recruitment has been difficult. I have visited the mine site a couple of times and I notice that most of the employees are from southern Quebec or Atlantic Canada » (Anonyme, Makivik Corporation, communication personnelle, 2015).*

En effet, selon les données récoltées auprès de l'agent de liaison pour la *Société Makivik*, moins de 8% des employés de la mine Nunavik Nickel (*Jilin Jien Nickel*) en 2014 étaient des Inuits : en mai 2014, il y avait 5,4% d'Inuits (13 Inuits sur 237 employés), en juin 2014 7,0% (17 sur 241), en juillet 2014 8,1% (20 sur 246). Il est important de noter qu'en cette période de l'année (mai à juillet), la mine fait appel à des employés supplémentaires pour leurs projets d'été, ce qui pourrait gonfler le nombre d'employés Inuits sur le site de la mine.

En comparaison, le pourcentage d'employés Inuits à la mine Raglan, qui a connu des hauts et des bas ces dernières années, est demeuré aux alentours de 18% (*Anonyme, Makivik Corporation, communication personnelle, 2015*). En 2007, le pourcentage d'Inuits employés à la mine Raglan était de 16% (96 travailleurs sur près de 600) et si on prévoyait atteindre 20% d'employés Inuits à l'horizon 2012, le pourcentage d'Inuits était, à cette date, de 13,5% (175 sur 1292).

En dépit d'un pourcentage d'employabilité Inuit supérieure à la mine Raglan de *Glencore Xstrata Plc* qu'à celle de *Jilin Jien Nickel Industry Co. Ltd.*, il apparaît que ces faibles pourcentages ne sont pas de la seule responsabilité des entreprises. En effet, selon l'agent de liaison de la *Société Makivik* :

*« Another reason I believe for Inuit employment being so low is the issue of being away from family for extended periods of time, and depending on the season or time of year when hunting and fishing are best, Inuit would rather have employment close to home so they can go hunting as they please. Also a number of Inuit have had difficulties with discrimination and no longer wish*

to return » (Anonyme, Makivik Corporation, communication personnelle, 2015).

Il ajoute également que :

« Yes, I do agree that the number of Inuit employed at the mine site is very low, but we must also consider the situation of the mining company which had to lay off a large number of employees due to financial difficulties. Also the amount of eligible or qualified Inuit is very low within the surrounding communities. I am by no means defending Canadian Royalties, but being a former miner myself at the Raglan mine I have seen a large turnover rate and employment retention within the mine is very difficult » (Anonyme, Makivik Corporation, communication personnelle, 2015).

### **Dans le secteur du minerai de fer**

Parmi l'ensemble des entreprises chinoises qui investissent dans le secteur du fer et de l'acier dans le Grand Nord québécois, *China Minmetal Corporation* (Minmetal), un actionnaire minoritaire de *Century Iron Mines Co. Ltd.* (5%), est la seule entreprise chinoise membre du *United Nations Global Compact*, par son adhésion au groupe en 2009. *Century Iron Mines Co. Ltd.*, quant à elle, présente les grandes lignes de sa politique de responsabilité sociale sur son site Internet, mais aucun rapport n'est disponible. Economy et Levi (2014) soulignent, à propos de *Minmetal*, que comme « many other mining companies or holding groups, such as Chinalco, Shenhua Group, China Coal Energy, and China National Gold Group, similarly publish CSR reports, but they all choose which of the relevant metrics to report » (Economy et Levi, 2014 : 104). Vraisemblablement, ces rapports ne sont plus disponibles; les liens Internet vers lesdits rapports ramènent chaque fois à la page d'accueil du site de l'entreprise.

L'aciériste *Wuhan Iron and Steel Co. Ltd. (WISCO)*, l'investisseur chinois le plus important au Québec en termes de nombre de projets d'investissement et de montants des investissements, n'adhère à aucune initiative internationale de responsabilité sociale. Une visite en profondeur de son site Internet ne permet d'accéder à aucun rapport sur leur politique sociale et environnementale; en ligne, des liens vers des rapports existent, mais ceux-ci ne mènent à aucun document téléchargeable.

Les partenaires actuels de *WISCO – Adriana Ressources* et *Century Iron Mines Co. Ltd.* – ont tous deux développé des mécanismes visant à parer à leur responsabilité sociale en tant qu'entreprise. *Adriana Ressources Inc.* a développé une politique de dénonciation (*whistleblower Policy*) et un code de conduite des affaires de l'entreprise, dont les documents sont disponibles en ligne, tout comme les rapports financiers de l'entreprise. *Century Iron Mines Co. Ltd.*, de son côté, consacre un onglet de son site Internet et un paragraphe sur la responsabilité sociale de l'entreprise, et propose, en téléchargement libre, les rapports financiers de l'entreprise.

L'aciériste chinoise *Hebei Iron and Steel Group Co. Ltd.*, qui possède 25% des parts du projet Kami détenu par la Canadienne *Alderon Iron Ore Co. Ltd.*, a développé une

politique de responsabilité sociale explicitée en quelques lignes sur son site Internet, mais aucun rapport n'est disponible. Sur son site Internet, *Hebei Iron and Steel* stipule que son objectif est de « *manufacture eco-friendly for steel human civilization* » (*Hebei Iron and Steel Group Co. Ltd.*, 2015). Son partenaire canadien est beaucoup plus loquace : *Alderon Iron Ore Co. Ltd.*, en plus d'avoir mis en place une politique de responsabilité sociale, met à la disposition du public, en téléchargement en ligne, ses rapports financiers.

Les entreprises visées par des investissements chinois ne sont évidemment pas les seules à adhérer à des initiatives de responsabilité sociale des entreprises; les grandes entreprises internationales présentes sur le territoire québécois - *ArcelorMittal*, *Iron Ore Company of Canada (IOC)* qui a fusionné avec *RioTinto*, et l'Indienne *Tatasteel*, qui est partenaire à 80% de *Labrado Iron Mines* – adhèrent tous à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), ainsi qu'au United Nations Global Compact. On peut également souligner que chacun de ces trois grands joueurs - *ArcelorMittal*, *RioTinto* et *Tatasteel* – présente, sur leur site Internet, leurs rapports financiers, de même que leurs politiques respectives en matière de responsabilité sociale et environnementale. S'il apparaît que seuls les grands joueurs internationaux adhèrent à ces initiatives internationales, il ne faut pas oublier que des entreprises avec beaucoup de liquidités sont plus à même d'investir dans de telles initiatives, alors que les plus petits joueurs n'ont pas nécessairement cette capacité (Beliveau, Cottril et O'Neill, 1994 : 737).

Dans le secteur du minerai de fer, les parts détenues par les entreprises chinoises dans les différents projets miniers étant minoritaires, à l'exception du cas de WISCO au lac Otelnuq, ce sont davantage les actionnaires majoritaires qui établissent les ententes avec les nations autochtones présentes sur le territoire. Les Inuits, les Naskapis et les Innus, les trois grandes nations autochtones dans le Grand Nord québécois, veulent leurs parts de bénéfices économiques, mais, surtout, s'assurer que ces projets s'opèrent en respect avec l'environnement.

Au lac Otelnuq, dont la mine de fer d'*Adriana Resources Inc.* porte le même nom, le PDG de l'entreprise, Allen Palmiere, souligne qu'il n'y a pas vraiment de communautés autochtones vivant à proximité (Industrie Québec, 2013 : 47). Somme toute, *Adriana Resources* souligne qu'elle discute avec les trois nations autochtones de ses activités, depuis le début du projet, et les informe des progrès de l'entreprise (Ibid.). Puisque les Naskapis ne veulent pas de présence permanente sur leur territoire, Allen Palmiere considère qu'il « *faudra inévitablement recourir à la méthode du fly-in, fly-out pour transporter les travailleurs vers le site, mais cela nous donne accès à des candidats qui viennent de Québec, de Montréal, etc. [...] notre projet aura des impacts bien au-delà des communautés locales* » (Ibid.). Sur ce sujet, un agent de liaison pour Radio-Canada, rencontré à Sept-Îles à l'automne 2014, souligne qu'« *Adriana emploie des travailleurs du Nouveau-Brunswick; ils essaient d'embaucher 100% de Naskapis, mais c'est vrai qu'ils n'ont pas les qualifications requises. Cette embauche massive d'employés en provenance des provinces des maritimes est fortement condamnée par la*

*FTQ construction* » (Agent de liaison pour Radio-Canada, Communication personnelle, 2014).

*Alderon Iron Ore Co. Ltd.*, dont près de 90% de ses titres miniers se trouvent du côté du Labrador, souligne sur son site Internet que l'entreprise va mettre en place des ententes avec la Nation Naskapi de Kawawachikamach, avec la Nation Innu de Matimekush-Lac John, avec les Innus Takuaihan Uashat Mak Mani-Utenam et avec le Conseil de la communauté NunatuKavut. De plus, l'entreprise ne compte pas « transporter les travailleurs sur le mode fly-in, fly-out; Alderon s'est engagée auprès des municipalités de Wabush et de Labrador City à embaucher en priorité des gens de la place » (*Alderon Iron Ore Co. Ltd.*, Communication personnelle, 2014). Selon les ententes-cadres entre l'entreprise et le gouvernement du Labrador, *Alderon* est tenue d'accorder la priorité à des travailleurs de la construction de Terre-Neuve-et-Labrador, avant de piger dans le bassin d'ouvriers du Québec. Pour ses opérations au port de Sept-Îles, *Alderon* donnera la priorité aux gens et entrepreneurs de la Côte-Nord (Industrie Québec, 2013).

## Conclusion

Les importations chinoises de minerai de fer en provenance du Grand Nord québécois représentaient, de 2009 à 2013, moins de 1% de la valeur totale des importations chinoises durant cette période. Par comparaison, avec la valeur des importations de minerai de fer en provenance de l'Australie, du Brésil, d'Inde ou d'Afrique du Sud, celles en provenance du Grand Nord québécois sont minimes.

Dans le même ordre d'idées, la géographie des investissements chinois dans le secteur du fer et de l'acier et dans celui du nickel, montre bien que le Grand Nord québécois n'est pas une région prioritaire d'investissement pour les entreprises chinoises dans ce secteur, de 2005 à 2013. De plus, contrairement aux entreprises chinoises qui ont investi à l'étranger durant cette période, la grande majorité des investisseurs chinois dans le Grand Nord québécois – *Wuhan Iron and Steel, China Minmetal et Hebei Iron and Steel* -, mais ce n'est pas le cas de *Jilin Jien Nickel Industry Co. Ltd.*, se classent parmi les 2 000 plus grandes entreprises mondiales selon Forbes, et constituent certains des plus grands groupes sidérurgiques mondiaux en termes de production d'acier, en 2014. De fait, il ne s'agit pas d'entreprises inconnues ni d'entités grises, et les montants investis dans le Grand Nord québécois sont marginaux.

Dans les latitudes nordiques, l'incertitude liée au développement de projets miniers complexifie la logistique d'acheminement des matériaux de construction de même que l'exportation des matières premières. De fait, la viabilité du développement minier dans le Grand Nord québécois est lié à une large gamme de conditions, ce qui inclut les investissements directs à l'étranger pour le développement et la construction des infrastructures, les conditions de marché et la situation de la demande mondiale (qui détermine le prix des matières premières et la rentabilité d'un projet), la perspective de sources alternatives de compétitivité, les conditions

climatiques extrêmes, le coût élevé des opérations dans ces latitudes nordiques, la réglementation en vigueur sur le territoire donné, la signature d'accords avec les communautés autochtones, etc.

À l'image des réflexions stratégiques des entreprises occidentales, les entreprises chinoises dans le secteur du fer et de l'acier, ainsi que dans celui du nickel, font face aux mêmes contraintes que leurs concurrents, étrangers ou locaux. Dans une optique de maximisation des profits et de sécurisation des approvisionnements chinois en matières premières essentielles au développement socio-économique à long terme de la Chine, de nombreux facteurs guident et orientent les investissements des entreprises chinoises. Outre des facteurs de temps, de distance et de coût de transport du minerai par tonne, les entreprises chinoises s'intéressent à la qualité du gisement et sa teneur moyenne en nickel ou en fer, à son accessibilité, c'est-à-dire à la présence d'infrastructures existantes et performantes, au climat d'investissement du territoire lui-même, ce qui va de la stabilité politique jusqu'aux détails des exigences réglementaires, les conditions d'exploration, et l'absence de corruption. Pour les entreprises juniors canadiennes visées par des investissements chinois et dans le cadre du Plan Nord, les Chinois constituent des partenaires financiers importants.

L'analyse des pratiques des entreprises chinoises dans le secteur minier dans le Grand Nord québécois souligne, outre le cas précis de *Jilin Jien Nickel*, que leurs parts étant règle générale minoritaire, l'acceptabilité sociale et environnementale des projets dans lesquelles elles investissent est davantage du ressort de leurs partenaires, Canadiens pour la plupart. Les entreprises juniors canadiennes qui développent des projets liés au fer dans le Grand Nord québécois sont enregistrées sur le marché des échanges de Toronto, ce qui nécessite de faire preuve d'une grande transparence dans la conduite des affaires. En effet, l'ensemble des entreprises juniors canadiennes visées par des investissements chinois publie, annuellement, leurs données financières et elles ont toutes mis en place des programmes de responsabilité sociale. Le seul cas qui pourrait s'avérer problématique concerne le projet de mine de fer du lac Otelnuk où *WISCO*, l'actionnaire majoritaire du projet, n'adhère à aucune initiative de responsabilité sociale internationale et ne publie aucune donnée financière. Mais, sur le territoire québécois, le stricte et complexe processus d'évaluation environnementale constitue un rempart important contre les pratiques déviantes en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Par ailleurs, les entreprises chinoises reconnaissent, de plus en plus, l'importance d'introduire, dans la culture de l'entreprise, de hauts standards internationaux en matière de responsabilité sociale. De plus, il apparaît que des États d'accueil faisant preuve d'une gouvernance exemplaire, le Québec est un très bon exemple, permettent aux entreprises (chinoises) d'améliorer leurs performances respectives. Même cas de figure en ce qui concerne l'apport des concurrents des entreprises chinoises dans le Grand Nord québécois, tout comme les partenaires canadiens visés par les investisseurs chinois qui permettent à ces dernières d'acquérir des compétences supplémentaires dans une vaste gamme de domaines. Tous ces facteurs constituent, en effet, des facteurs prépondérants dans les décisions des investisseurs chinois,

lorsque vient le temps d'investir dans le Grand Nord québécois, mais ce territoire ne constitue en aucun cas un territoire d'investissement majeur pour les entreprises chinoises dans le secteur extractif.

## Bibliographie

Alexeeva, O., Lasserre, F. et Têtu, P-L., 2015, "Vers l'affirmation d'une stratégie chinoise agressive en Arctique? ", *Revue internationale et stratégique*, 2015/2, No.98, 38-47.

Alves, A., 2008, "China and Gabon: A Growing Resource Partnership", The South African Institute of International Affairs: <http://dspace.africaportal.org/jspui/bitstream/123456789/29914/1/China%20and%20Gabon%20a%20growing%20resource%20partnership.pdf?1>.

Arnarsson, S., van Dam, K., Justus, D., Latola, K., Luszczuk, M., Sander, G., Scheepstra, A., Stepien, A. et Strahlendorff, M., 2014, "Strategic Assessment of Development of the Arctic", 146p.

Ayodele, T., Sotola, O., 2014, "China in Africa: An Evaluation of Chinese Investment. Initiative for Public Policy Analysis (IPPA)", *Working Paper Series*, [http://www.ippanigeria.org/china\\_africa\\_working.pdf](http://www.ippanigeria.org/china_africa_working.pdf).

Beliveau, B., Cottrill, M., et O'Neill, H.M., 1994, "Predicting Corporate Social Responsiveness: A Model Drawn from Three Perspectives", *Journal of Business Ethics*, 13: 731-738.

Bloomberg, 2012, "Hebei Group to Buy Rio's Palabora Mining for \$476 Million", <http://www.bloomberg.com/news/articles/2012-12-11/hebei-iron-steel-led-group-to-buy-rio-s-palabora-mining-1->.

Buckley, P.J., Clegg, J.L., Cross, R.A., Liu, Xin, Voss, H., Zheng, P., 2007, "The determinants of Chinese outward foreign direct investment", *Journal of International business Studies*, vol. 38 (2007), 499-518.

Chaozhe, J., Bian, Z. et Yuan, J., 2013, "Cluster Analysis of Mineral Resources Based on AHP", *International Conference on Transportation Engineering (ICTE)*, 1490-1505.

Chen, J.-B., 2005, "Situation of Supply & Demand for Iron Ore in China and its Supplying Prospect between Foreign Countries", *Conservation and Utilization of Mineral Resources* (article en chinois - non disponible en ligne).

China Nonferrous Metals Industry Association, 2014, <http://www.cmra.cn/en/?cat=7>.

Chircop, A., 2011, "The Emergence of China as a Polar-Capable State", *Canadian Naval Review*, 7(1):9-14.

Conley, H. A., Pumphrey, D. I., Toland, T. M. et David M., 2013, "Arctic Economics in the 21st Century: The Benefits and Costs of Cold", *Center for strategic and International Studies (CSIS)*, [http://csis.org/files/publication/130710\\_Conley\\_ArcticEconomics\\_WEB.pdf](http://csis.org/files/publication/130710_Conley_ArcticEconomics_WEB.pdf).

- Deng, P., 2013, "Chinese Outward Direct Investment Research: Theoretical Integration and Recommendations", *Management and Organization Review*, vol. 9, No.3, 513-539.
- Ebinger, C.K. et Zambetakis, E., 2009, "The geopolitics of Arctic melt", *International Affairs*, 85(6): 1215-1232.
- Economy, E.C., et Levi, M., 2014, *By all means necessary: How China's Resource Quest is changing the World*. Oxford University Press.
- Ericsson, M., 2011, "Mineral supply from Africa: China's investment inroads into the African mineral resource sector", *The Journal of The Southern African Institute of Mining and Metallurgy*, vol. 111, 497-500.
- Extractive Industries Transparency Initiative (EITI), 2015, <https://eiti.org/fr>.
- Fan, J.P.H., Wong, T.J., et Zhang, T., 2007, "Politically connected CEOs, Corporate Governance and Post-IPO Performance of China's Newly Partially Privatized Firms", *Journal of Financial Economics*, 84(2): 330-357.
- FEDNAV, 2014, "First Arctic cargo shipped through the Northwest Passage", <http://www.fednav.com/en/media/first-arctic-cargo-shipped-through-northwest-passage-0>.
- Gonzalez-Vicente, R., 2011, "Mineral supply from Africa; China's investment inroads into the African mineral resource sector", *The Journal of The Southern African Institute of Mining and Metallurgy*, vol. 111, 497-500.
- Grant, M., 2012, "Fear the Dragon? Chinese Foreign Direct Investment in Canada", The Conference Board of Canada, Report June 2012, <http://www.casselsbrock.com.cn/files/file/docs/FearTheDragon.pdf>.
- Haglund, D., 2008, "Regulating FDI in weak African states: a case study of Chinese copper mining in Zambia", *Journal of Modern African Studies*, 46(4): 547-575.
- Hamelin, L.-E., 1996, *Écho des pays froids*, Québec, PUL, 484p.
- Hebei Iron and Steel Group Co. Ltd., 2015, [http://www.hebgjt.com/main\\_en.jsp](http://www.hebgjt.com/main_en.jsp).
- Heritage Foundation, 2015, "China Global Investment Tracker", <http://www.heritage.org/research/projects/china-global-investment-tracker-interactive-map>.
- Hilson, G., 2012, "Corporate Social Responsibility in the extractive industries: Experience from developing countries", *Resources Policy*, 37: 131-137.
- Huang, L. et Lasserre, F., 2013, "Is Arctic shipping at the heart of China's interest for the Arctic?", Proceedings/会议论文集 of the international symposium « The Arctic Passages and the Northern Strategic Collaboration/北极通道利用与跨国合作国际研讨会 », Shanghai, Shanghai International Studies University, 15-16 novembre, p. 184-195.

Huang, Y. et Wang, B., 2013, "Investing Overseas Without Moving Factories Abroad: The Case of Chinese Outward Direct Investment", *Asian Development Review*, vol. 30, No. 1, 85-107.

Ikemagi, M., 2011, "New Imperial China; A Challenge for the Us-Japan Alliance", *Asia Pacific Bulletin*, vol. 122, 1-2.

Industrie Québec, 2013, "*La Fosse du Labrador*", Automne-Hiver 2013, 82p.

Jedaoui, F., 2013, "Géopolitique et matières premières : l'enjeu de la sécurisation des ressources à l'aune de la flambée du prix des matières premières de 2008", <http://www.diploweb.com/Geopolitique-et-matieres-premieres.html>.

Jilin Horoc Non-ferrous Metal Group Co. Ltd., 2015, "HOROC", <http://www.jljin.com/>.

Jones, H.P. et Schmitz, O.J., 2009, "Rapid Recovery of Damaged Ecosystems", *PLoS ONE*, 4: 1-6.

Käpylä, J. et Mikkola, H., 2013, "The Global Arctic: The Growing Arctic Interests of Russia, China, the United States and the European Union", *The Finnish Institute of International Affairs*, Briefing Paper 133 (Août 2013): 1-9.

Kolstad, I. et Wiig, A., 2012, "What determines Chinese outward FDI?", *Journal of World Business*, 47(1): 26-34.

Lajeunesse, A., Lackenbauer, W., 2014, "*Chinese Mining Interests and the North American Arctic*", in Berry, D., Jones, H. (dir.). *Governing the North American Arctic: Lessons from the Past, Prospects for the Future*. London, Palgrave MacMillan.

Lasserre, F. (dir.), 2010, "*Passages et mers arctiques. Géopolitique d'une région en mutation*", Québec, Presses de l'Université du Québec. (Coll. « Géographie contemporaine »).

Lasserre, F., et Têtu, P-L, 2014, "La Chine en Arctique ? ", *Revue Diplomatie, Grand Dossier de Diplomatie 20 : Géopolitique de la Chine*, 2p.

Lasserre, F. et Têtu, P-L (2016), "The extractive industry: the growth engine of Arctic Shipping?", In Heather, N. (dir.), "Whole of Government Through and Arctic Lens", *Conference of Defense Associations (CDA) Institute Press*, accepté.

Le Devoir, 2014, "La mine Raglan: Vendre des livres au nord du Nord", <http://www.ledevoir.com/culture/livres/421429/la-mine-raglan-vendre-des-livres-au-nord-du-nord>.

Les Affaires, 2015, "Mine du lac Bloom; Alderon Iron Ore montre un intérêt", <http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/les-regions/201503/25/01-4855529-mine-du-lac-bloom-alderon-iron-ore-montre-un-interet.php>.

Li, F., Song, Z., Liu, W, 2014, "China's energy consumption under the global economic crisis: Decomposition and sectoral analysis", *Energy Policy*, vol. 64, 193-202.

Li, J., Newenham-Kahindi, A., Shapiro, D.M., Chen, Victor Z., 2012, "Foreign Direct Investment in Natural Resources Industries in Africa: Chinese versus Western Models", Working Paper, Center for Asia Pacific Business Studies, Simon Fraser University, 41 p.

Li, J.C., 2006, "China's Rising Demand for minerals and Emerging Global Norms and Practices in the Mining Industry", *Foundation for Environmental Security & Sustainability*, [http://www.fessglobal.org/workingpapers/chinas\\_rising\\_demand\\_for\\_minerals.pdf](http://www.fessglobal.org/workingpapers/chinas_rising_demand_for_minerals.pdf).

Li, W., et Zhang, R., 2010, "Corporate Social Responsibility, Ownership Structure, and Political Interference; Evidence from China", *Journal of Business Ethics*, 96: 631-645.

Li, Z., 2013, "How Foreign Direct Investment Promotes Development: The Case of the People's Republic of China's Inward and Outward FDI", *ADB Economics - Working Paper Series*, vol. 304, 1-26.

Lu, J., Liu X., Wright, M. et Filatotchev, I., 2014, "International experience and FDI location choices of Chinese firms; The moderating effects of home country government support and host country institutions", *Journal of International Business Studies*, 1-22.

Maignan, I. et Ralston, D.A., 2002, "Corporate Social Responsibility in Europe and the U.S.: Insights from Businesses' Self-presentations", *Journal of International Business Studies*, Vol. 33, No.3: 497-514.

Manicom, J., Lackenbauer, P. W., 2013, "East Asian States, The Arctic Council and International Relations in the Arctic", *Policy Brief*, vol. 26, 1-12.

Marketwired, 2009, "Jien Canada prend livraison des actions et des débentures de Canadian Royalties", <http://www.marketwired.com/press-release/Jien-Canada-prend-livraison-des-actions-et-des-debentures-de-Canadian-Royalties-1075022.htm>.

Mason, A. K. et Maxwell, S.R., 1975, "The Changing Attitude to Corporate Social Responsibility", *The Business Quarterly*, Winter, pp. 42-50

Mia de Graaf, 2010, "Limiting Foreign Land Ownership: A Law in the Making", *Argentinian Independent*, <http://www.argentinaindependent.com/currentaffairs/newsfromargentina/limiting-foreign-land-ownership-a-law-in-the-making/>.

Ministère du Développement Durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), 2014, "Direction générale de l'évaluation environnementale - Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement d'un projet minier", <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/evaluations/documents/Mines.pdf>.

Moran, T. H., 2012, "Chinese Foreign Direct Investment in Canada: Threat or Opportunity?", Canadian Council of Chief Executives, <http://www.ceocouncil.ca/wp->

[content/uploads/2012/03/Chinese-Foreign-Direct-Investment-in-Canada-Theodore-H-Moran-March-2012.pdf](http://content/uploads/2012/03/Chinese-Foreign-Direct-Investment-in-Canada-Theodore-H-Moran-March-2012.pdf).

Mudd, G. M., 2010, "Global trends and environmental issues in nickel mining – Sulfides versus laterites", *Ore Geology Reviews*, Vol. 38: 9-26.

Nations Unies, 2008, "Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones", [http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS\\_fr.pdf](http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf).

Nunatsiaq Online, 2015, "Quebec plans \$100-million loan to troubled Nunavik mine", [http://www.nunatsiaqonline.ca/stories/article/65674quebec\\_plans\\_loan\\_to\\_troubled\\_nunavik\\_mine/](http://www.nunatsiaqonline.ca/stories/article/65674quebec_plans_loan_to_troubled_nunavik_mine/).

Oceanic Iron Ore Co. Ltd., 2015, <http://www.oceanicironore.com/french/>.

Ostlund, L.E., 1977, "Attitudes of Managers toward Corporate Social Responsibility", *California Management Review*, 1935-49.

Peng, Z., 2004, "Preliminary Discussion on the Current Situation of Iron Ore Resources of Our Country and the Development Countermeasures", *Express Information of Mining Industry* (article en chinois - non disponible en ligne).

Porter, M. E., 1991, "Towards A Dynamic theory of Strategy", *Strategic management Journal*, 12: 95-117.

Rajith, S., 2008, "China - Africa Investments: An Analysis of China's Investments in Africa", <http://www.amcham-shanghai.org/NR/rdonlyres/4435B6F6-EB50-46BC-AAF8-0741C1CDBEE1/7956/ChinaAfricaInvestments.pdf>.

Reuters, 2013, "Les chinois font trébucher une minière québécoise", <http://argent.canoe.ca/nouvelles/les-chinois-font-trebucher-une-miniere-quebecoise-14082013>.

Reuters, 2015, "China Nonferrous Group Plans Ferro-Nickel Plant in Myanmar", <http://www.ibiblio.org/obl/docs2/copperMetal.pdf>.

Robert, I., Rush, A., 2012, "Understanding China's demand for resource imports", *China Economic Review*, vol. 23 (2012), 566-579.

Shankleman, J., 2011, "Going Global: Chinese Oil and Mining Companies and the Governance of Resource Wealth", Woodrow Wilson International Center for Scholars, [http://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/Shankleman\\_Going%20Global.pdf](http://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/Shankleman_Going%20Global.pdf).

Shanklin, W.L., 1976, "Corporate Social-Responsibility – Another View", *Journal of Business Research*, 4(1): 75-84.

Song, D.-W., Panayides, P., 2012, *Maritime Logistics: A Complete Guide to Effective Shipping and Port Management*. Kinkle Edition, Kogan Page, 326 p.

Sotorrio, L.L., et Fernandez Sanchez, J.L., 2008, "Corporate social responsibility of the most highly reputed European and north American firms", *Journal of Business Ethics*, 82(2): 379-390.

State Administration for Industry & commerce of the People's Republic of China (SAIC), 2015, "The Company Law of the the People's Republic of China", [http://www.saic.gov.cn/zcfg/fl/xxb/201206/t20120612\\_126990.html](http://www.saic.gov.cn/zcfg/fl/xxb/201206/t20120612_126990.html).

State-owned Assets Supervision and Administration Commission of the State council (SASAC), 2015, "Central State-owned Enterprises", <http://www.sasac.gov.cn/n86114/n86137/c1725422/content.html>.

Système de gestion des titres miniers du Québec (GESTIM), 2015, "Gestion des titres miniers", [https://gestim.mines.gouv.qc.ca/MRN\\_GestimP\\_Presentation/ODM02401\\_ie.aspx](https://gestim.mines.gouv.qc.ca/MRN_GestimP_Presentation/ODM02401_ie.aspx).

Têtu, P.-L., Lasserre, F., Pelletier, J.-S., 2015, "The Canadian Mining Industry North of the 55th parallel: a maritime traffic generator? ", *Polar Geography*, No. 2, 1-19.

Têtu, P.-L., Mottet, E. et Lasserre, F., 2015b, "La Chine à la conquête des ressources minières du Canada et de l'Arctique canadien? Géographie de l'approvisionnement chinois dans le secteur du fer et de l'acier", *European Journal of Geography (Cybergeo)*, accepté.

Têtu, P.-L. et Lasserre, F., 2015, " Géoéconomie minière dans le Grand Nord québécois : Vers une ruée chinoise dans le secteur du nickel?", *Annales de géographie*, Soumis.

The Globe and Mail, 2015, "Canadians oppose and overestimate Chinese investment, poll shows", <http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/international-business/canadians-oppose-and-overestimate-chinese-investment-poll-shows/article24734711/>.

Visser, W., 2010, "The Rise of China in Mining", <http://thebusinessofmining.com/2010/10/04/the-rise-of-china-in-mining/>.

Wang, L. et Zhu, J., 2009, "Seasonality Analysis of Imported Iron Ore Throughput in China's Coastal Ports", *Applied Mechanics and Materials*, vol. 505-506 : 950-954.

Welford, R., 2005, "Corporate Social Responsibility in Europe, North America and Asia", Greenleaf Publishing, 33-52.

Wilson, J.D., 2012, "Chinese resources security policies and the restructuring of the Asia-Pacific iron ore market", *Resources Policy*, vol. 27, No.3, 331-339.

Woo, Y. P., Zhang, K., 2006, "China Goes Global; The Implications of Chinese Outward Direct Investment for Canada", <http://economics.ca/2006/papers/0892.pdf>.

World Economic Forum, 2011, "The Global Competitiveness Report 2010-2011", [http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_GlobalCompetitivenessReport\\_2010-11.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_GlobalCompetitivenessReport_2010-11.pdf).

Xing, Li et Clark, W.W., 2010, "Energy concern in China's Policy-Making Calculation: From Self-reliance, Market-dependence to Green Energy", Working Paper no. 143, [http://vbn.aau.dk/files/40057939/DIR\\_wp\\_143.pdf](http://vbn.aau.dk/files/40057939/DIR_wp_143.pdf).

Xstrata Nickel, 2011, "Xstrata Nickel verse 15,2 millions de dollars en participation aux bénéfices d'exploitation aux communautés Inuits", <http://www.mineraglan.ca/SiteCollectionDocuments/COMMUNIQUE%20PARTAG E%20PROFITS%202011.pdf>.

Xu Jinghua, C. J., 2006, "Status quo of Nickel Mineral Resource of Our Country and Countermeasures", *Research Institute of Natural Resources Economics of China*, (article en chinois - non disponible en ligne).

Xu, S., et Yang, R., 2010, "Indigenous Characteristics of Chinese Corporate Social Responsibility Conceptual Paradigm", *Journal of Business Ethics*, 93:321-333.

Yan, D., 2014, "China's non-ferrous metal imports surge in 2013", HIS maritime 360, <http://www.ihsmaritime360.com/article/11403/china-s-non-ferrous-metal-imports-surge-in-2013>.

Zhao, S., 2008, "China's Global Search for Energy Security: cooperation and competition in Asia-Pacific", *Journal of Contemporary China*, vol. 17, No.55, 207-227.

Zheng, Y., 2006, "Why China lacks the Right Environment for Corporate Social Responsibility", *China Policy Institute*, 1-15.

Zhong, S., 2011, "Chinese Firms Must Tread Lightly When Investing Overseas", People's Daily Online, <http://english.peopledaily.com.cn/90780/7590088.html>.